



Alger	: 17°	07°
Oran	: 16°	10°
Annaba	: 16°	09°
Béjaia	: 17°	09°
Tamanrasset	: 28°	17°

CONFÉRENCE DE SOLIDARITÉ AVEC LA RASD :

Lamamra salue l'engagement des Etats de la SADC en faveur de la cause sahraouie

P.p 5-24

CYCLONE IDAI AU ZIMBABWE :

Le SG du MAE signe le registre de condoléances

P. 24

DIPLOMATIE

M. Abdul Kareem Toma Mehdi Kaab nouvel ambassadeur de la République d'Irak en Algérie

P. 24

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, AHMED GAÏD SALAH, VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP :

«La solution à la crise est le recours à l'article 102 de la Constitution»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a soutenu hier que la solution de la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN. «Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102», a-t-il affirmé lors d'une visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région Militaire à Ouargla.

P. 3



MÉDIAS

Installation de M. Lotfi Cheriet au poste de DG de l'EPTV

P. 4

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 :

Amélioration des résultats dans les 3 paliers

P. 4

URBANISME :

Trois projets pilotes pour une réhabilitation numérique des villes

P. 4

BANQUE D'ALGÉRIE :

Le prétendu emballlement des transferts de capitaux «DÉNUÉ DE TOUT FONDEMENT»

P. 6

SANTÉ

ENFANTS : Le divorce des parents augmente les risques d'asthme

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE RETOUR):

Le MC Oran en mini-stage avant la réception du CS Constantine

Le MC Oran effectue, depuis hier soir, un mini-regroupement à Oran en perspective de la réception du CS Constantine, jeudi (17h00) en quart de finale retour de la Coupe d'Algérie, a-t-on appris du club de Ligue 1 de football.

P. 21

PÉTROLE :

L'EIA estime les réserves prouvées de l'Algérie à plus de 12 milliards de barils

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Sept (07) bombes artisanales détruites à Tébessa

P. 24

MINISTÈRE DU COMMERCE Réunion de préparation en prévision du mois de Ramadhan

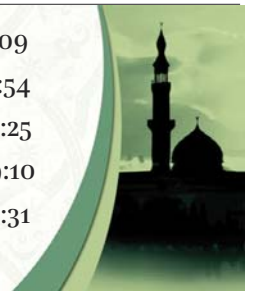
En prévision du mois de Ramadhan 2019, le ministère du Commerce, a organisé hier, une réunion de concertation qui a regroupé le secrétariat général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et les représentants des associations nationales de protection des consommateurs, consacrée à l'organisation des marchés du ramadhan, l'exploitation des espaces (marchés) inexploités au niveau national et au débat de la feuille de route proposée par le ministère concernant le plafonnement des prix des produits à large consommation.



Horaire des prières

Mercredi 19 Radjeb 1440

Fajr	05:09
Dohr	12:54
Asr	16:25
Maghreb	19:10
Isha	20:31



HADJ 2019 L'ONHO appelle les hadjis âgés de moins de 80 ans à faire prendre leurs empreintes biométriques

L'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) a appelé les hadjis âgés de moins de quatre-vingts (80) ans, à se soumettre aux procédures relatives à la prise d'empreintes biométriques, à partir de dimanche, 31 mars au 30 avril, et ce, dans le cadre du parachèvement des mesures propres aux démarches administratives relatives à l'organisation de l'opération du Hadj 2019, a indiqué hier un communiqué de l'ONHO. "La prise de rendez-vous pour les empreintes biométriques se fait via le site web officiel www.onpo.dz", précise la même source qui souligne qu'il faudra s'adresser aux centres des données biométriques répartis à travers toutes les régions du pays, muni d'un récépissé de prise de rendez-vous pour l'empreinte digitale, d'une attestation de succès au tirage du sort et d'un passeport biométrique". Le même communiqué fait également savoir que l'obtention du document portant prise d'empreintes, sera joint au dossier administratif relatif à l'obtention du visa pour le Hadj.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence ce matin sur le mois des martyrs...



Dans le cadre du 202e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au Centre de formation professionnelle Khaled-Belhadj de Saoula, une conférence-historique qui aura pour thème «Mars, le mois des martyrs».

RUMEURS SUR LE RECRUTEMENT PAR LE MINISTRE DE PLUSIEURS COLLABORATEURS Les précisions du ministère de la Jeunesse et des Sports

Suite aux fausses informations parues sur certains médias, relatives au recrutement par le ministre de plusieurs collaborateurs, le ministère de la Jeunesse et des Sports tient à informer que depuis son installation à la tête de ce département, le ministre a procédé au recrutement de 3 anciens athlètes, champions du monde, d'un chargé du protocole, poste vacant au moment de son installation. Les athlètes, plusieurs fois champions du monde et/ou d'Afrique, ont été recrutés pour leur longue expérience dans le sport de haut niveau et pour l'apport indéniable qu'elle peut constituer dans la mise en oeuvre du projet de développement du sport en Algérie. Il s'agit de : Réda Benkaddour, Champion du Monde de Karaté 1993, Saïd Djabir Guerni, Champion du Monde et Champion d'Afrique du 800 m et Médaille de Bronze aux JO de Sydney 2000 et Salima Souakri, 12 fois Championne d'Afrique de Judo. A noter enfin que ces collaborateurs ont rejoint le Cabinet du MJS il y a plusieurs mois déjà et qu'aucun membre de la famille ou proche du ministre n'a été recruté au sein du secteur de la Jeunesse et des Sports à ce jour.

TR KATEB YACINE Présentation de la pièce «Agheriba»

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale du théâtre, la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 14h30, au théâtre régional Kateb-Yacine, une pièce théâtrale pour enfants intitulée «Agheriba».



Météo



	Max	Min
Alger	17°	07°
Oran	16°	10°
Annaba	16°	09°
Béjaïa	17°	09°
Tamanrasset	28°	17°

CET APRÈS-MIDI AU PALAIS DE LA CULTURE Spectacle de magie

Le Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, organise cet après-midi mars à partir de 14h, un spectacle de magie, de clown et de marionnettes.



► MÉTÉO Averses orageuses sur l'ouest et le sud du pays...

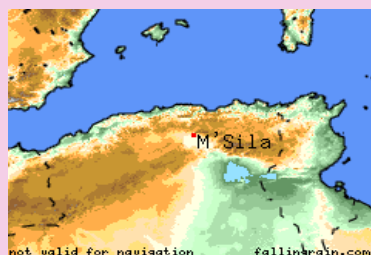
Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affectent depuis hier, certaines wilayas de l'ouest et du sud du pays à, indiquent les services de l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas concernées sont Bechar, Adrar, Naâma, Tlemcen, El-Bayadh, Laghouat et Ghardaïa, où les cumuls attendus atteindront ou dépasseront localement 30mm, durant la validité du bulletin qui s'étale de mardi à 18h au mercredi à 12h, précise la même source.



...Et des vents forts sur les wilayas côtières ouest

Des vents forts atteignant une vitesse de 80km/h, parfois en rafales, soufflent depuis hier sur les wilayas côtières de l'Ouest du pays, indique un Bulletin météo spécial émis par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem et Chlef, selon la même source, précisant que la direction et la force des vents est d'Est à Nord-Est d'une vitesse de 60/70 km/h avec rafales pouvant atteindre ou dépasser les 80km/h. La validité du BMS.

HIER À M'SILA Secousse tellurique de magnitude 3.0 enregistrée dans la région de Zarzour



Une secousse tellurique d'une magnitude de 3.0 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 8h40 dans la région de Zarzour, dans la wilaya de M'sila, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 16 km au sud-est de la région de Zarzour, précise le communiqué.

► ORAN Ouverture du 7^e Salon international de l'industrie agroalimentaire

Plus de 250 exposants, 3 500 visiteurs professionnels et 2 500 visiteurs, sont attendus à la 7^e édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire (SIAG), prévue du 27 au 30 mars au Centre des conventions d'Oran (CCO).



► PALAIS DES EXPOSITIONS 22^e Salon Batimatec

Le Palais des Expositions abrite jusqu'au 28 mars, la 22^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec).

► ANCA Conférence de presse ce matin au siège de l'association

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), organise une conférence de presse, ce matin à partir de 11h, en son siège, sis cité 444 logements, Saïd-Hamdine, Alger.

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, AHMED GAÏD SALAH, VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP) : La solution à la crise est le recours à l'article 102 de la Constitution

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a soutenu hier que la solution de la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN.

«Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102», a-t-il affirmé lors d'une visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région militaire à Ouargla.

Cette déclaration a été faite lors d'une allocution d'orientation suivie, via visio-conférence, par les personnels de toutes les unités de la Région, et dans laquelle il a mis l'accent sur le haut degré de conscience dont a fait preuve le peuple algérien durant les marches populaires pacifiques qu'a connues la scène nationale ces derniers jours.

«La situation de notre pays est marquée, en ces jours, par des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques», a-t-il dit.

«En dépit du caractère pacifique et du civisme qui caractérisent ces marches jusqu'à présent, qui démontre la grandeur du peuple algérien, sa conscience et sa maturité, et qui a tenu à préserver l'image de marque dont jouit l'Algérie parmi les nations, il est de notre devoir de souligner que ces marches pourraient être exploitées par des parties hostiles et malintentionnées, aussi bien de l'intérieur et que de l'extérieur, qui usent de manœuvres douteuses visant à attenter à la stabilité



du pays. Des desseins abjects que ce peuple conscient et éveillé saura mettre en échec», a-t-il ajouté.

L'article 102 dispose que «lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement».

Le même article ajoute que le Parle-

ment siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du Président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du Chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante cinq (45) jours, le Président du Conseil de la Nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution...

Pour lui, «afin de prévenir notre pays de toute situation incertaine, il est du devoir de tout un chacun d'œuvrer avec patriotisme et abnégation, et de privilégier

les intérêts suprêmes du pays, afin de trouver, dans l'immédiat, une solution de sortie de crise.

Une solution qui s'inscrit exclusivement dans le cadre constitutionnel, qui constitue l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable».

Le Général de Corps d'Armée a réitéré «son engagement personnel qu'il a manifesté à maintes reprises, et à travers lequel il a réaffirmé l'attachement de l'ANP à défendre la souveraineté nationale et à protéger le peuple algérien contre tout éventuel risque ou danger».

L'ANP ne permettra jamais à qui que ce soit, de détruire ce que le peuple algérien a pu construire

«Dans ce même cadre, j'ai prêté serment, à maintes reprises, devant Allah Le Tout-Puissant, devant la Patrie et devant le peuple, et je ne manquerai jamais de rappeler et d'insister que l'ANP, en tant qu'Armée moderne et développée, est capable de s'acquitter de ses missions avec professionnalisme, en tant que garant et gardien de l'indépendance nationale et responsable de la défense de sa souveraineté nationale et de son unité territoriale, et de la protection de son peuple contre tout péril ou danger pouvant survenir, je dis, l'ANP demeure loyale envers son serment et ses engagements, et ne permettra jamais, à qui que ce soit, de détruire ce que le peuple algérien a pu construire», a-t-il soutenu.

Le Général de Corps d'Armée, effectue cette visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région Militaire à Ouargla, en vue de s'enquérir du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP mobilisées le long de nos frontières, et dans la dynamique de ses visites sur le terrain, à travers l'ensemble des Régions Militaires.

Le Général de Corps d'Armée, accompagné du Général-Major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4^e Région Militaire, et à l'issue de la cérémonie d'accueil, a entamé sa visite à cette Région par le Secteur Opérationnel Sud-

est Djanet où il a supervisé un exercice tactique avec munitions réelles.

A l'issue de l'exercice, il a tenu une rencontre avec les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, en les félicitant pour les grands efforts fournis tout au long de l'année de préparation au combat 2018-2019, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice. A l'entame, Gaïd Salah a suivi un exposé sur l'exercice présenté par le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale et les phases d'exécution de cet exercice, dont la concrétisation s'inscrit dans le cadre du contrôle de l'exécution de la deuxième phase de l'année de préparation au combat 2018-2019.

L'exercice a été mené par les unités organiques du Secteur Opérationnel Sud-est Djanet, appuyées par des hélicoptères d'appui-feu.

Au niveau du champ de tir dudit Secteur Opérationnel, le Général de Corps d'Armée a suivi les diverses phases d'exécution de cet exercice, qui a pour objectif d'élever les capacités de combat et la coopération entre les différentes forces, et d'évaluer le degré de disponibilité des unités, outre l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, la planification et la conduite des opé-

érations contre les éventuelles menaces, ainsi que de permettre aux éléments et équipages d'acquiescer davantage d'aptitudes en termes de maîtrise et d'emploi des différents systèmes d'armes.

Ces efforts ont été marqués par un «haut niveau» au cours des diverses phases du déroulement de l'exercice, qui reflète

le «degré de performance» atteint par les unités de la 4^e Région Militaire en général et celles du Secteur Opérationnel Sud-est Djanet en particulier, notamment en ce qui concerne l'exploitation optimale du terrain et la parfaite coordination entre les unités participantes, ce qui a contribué à la réalisa-

tion de résultats très satisfaisants.

A l'issue de la rencontre, le Général de Corps d'Armée a écouté les interventions des éléments du Secteur, qui ont renouvelé leur «immuable engagement» à défendre l'intégrité territoriale de notre pays l'Algérie.

Ce que prévoit l'article 102 de la Constitution

L'article 102 de la Constitution de 2016 concerne l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du Chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante cinq (45) jours, le Président du Conseil de la Nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution.

Le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du Chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante cinq (45) jours, le Président du Conseil de la Nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution.

En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de quarante cinq (45) jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit, selon la procédure visée aux alinéas ci-dessus et selon les dispositions des alinéas suivants du présent article.

En cas de démission ou de décès du Président de la République, le Conseil constitutionnel se

réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République. Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit.

Le Président du Conseil de la Nation assume la charge de Chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées. Le Chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la Présidence de la République.

En cas de conjonction de la démission ou du décès du Président de la République et de la vacance de la Présidence du Conseil de la Nation, pour laquelle cause que ce soit, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate à l'unanimité la vacance définitive de la Présidence de la République et l'empêchement du Président du Conseil de la Nation.

Dans ce cas, le Président du Conseil constitutionnel assume la charge de Chef de l'Etat dans les conditions fixées aux alinéas précédents du présent article et à l'article 104 de la Constitution. Il ne peut être candidat à la Présidence de la République.

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019: Amélioration des résultats dans les trois paliers

L'inspecteur général (IG) au ministère de l'Éducation nationale, Nedjadi Messeguem a affirmé, lundi à Alger, que les conditions «ordinaires» ayant caractérisé le deuxième trimestre de l'année scolaire 2018-2019 ont permis d'enregistrer une amélioration des résultats des élèves des trois paliers.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec la directrice de l'évaluation et de la prospection Samia Mezaïb, M. Messeguem a précisé que les conditions de travail et de scolarité prévalant lors du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours étaient «ordinaires», ce qui a amené, a-t-il fait savoir, à une nette amélioration des résultats des devoirs et des compositions des élèves, tous paliers confondus, notamment les résultats de certaines disciplines à l'instar des mathématiques et de lettres arabes.

Passant en revue les résultats scolaires, Mme. Mezaïb a, pour sa part, prévu une hausse du taux des élèves ayant obtenu la moyenne par rapport aux résultats du premier trimestre, soulignant, à cet égard, que certains résultats des établissements scolaires «n'ont pas encore été introduits dans la plateforme numérique».

Plus précise, la directrice de l'évaluation a avancé le nombre de 24.000 établissements scolaires (soit 92%) qui «ont saisi les notes des élèves dans la plateforme numérique, l'opération étant toujours en cours», relevant que 85,79% des élèves de la deuxième année primaire ont obtenu la moyenne, contre 85,94% en troisième année, 84,91% en quatrième année et 96,38% en cinquième année.

Concernant le cycle moyen, la directrice de l'évaluation et de la prospection a fait savoir que le taux d'élèves de première année ayant obtenus la moyenne s'est élevé à 63,08%, la deuxième année (71,19%), la troisième année (72,16%) et la quatrième année (73,28%).

Pour ce qui est du cycle secondaire, ajoute la responsable, le taux d'élèves de première année qui ont eu la moyenne est de 64,82%, la deuxième année (71,65%) et la troisième année (44,50%). Commentant les résultats des élèves de troisième année secondaire, l'IG du ministère a affirmé que les résultats n'ont pas reculé par rapport au premier trimestre, ajoutant qu'il s'agit des élèves de terminal qui se focalisent sur l'examen du BAC et pas sur les devoirs et les examens.

Dans ce contexte, l'IG a fait part de la satisfaction du ministère quant à l'amélioration des moyennes dans la majorité des matières essentielles, notamment en mathématiques (72,42%) et les sciences expérimentales (75,46%). A rappeler que le taux des élèves ayant obtenu la moyenne au 1er trimestre a atteint plus de 81% au cycle primaire, soit plus des trois quarts des élèves, 61% au cycle moyen et 61% au cycle secondaire, un peu moins en 3e année secondaire (43,06%).

PARTIS

Le PT propose l'ouverture d'un débat sur la nécessaire démission de ses députés de l'APN

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a appelé, jeudi à Alger à l'ouverture d'un débat sur la nécessité de la démission de ses députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) qu'elle a qualifié de «vulnérable et non représentative».

«Le PT qui n'a jamais participé à la direction du pays ni au gouvernement ouvrira un débat au niveau de son Bureau politique en vue d'examiner la question de la démission de ses députés de l'APN, une question impérieuse exigée par la conjoncture actuelle», a précisé Mme Hanoune lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de la session ordinaire du Bureau politique de son parti.

Dans ce cadre, elle a rejeté la proposition de l'opposition appelant à «une période de transition», soulignant que les expériences vécues par de nombreux pays africains ayant eu recours à cette démarche ont prouvé l'inefficacité des périodes de transition, notamment vu qu'elles étaient à l'origine de l'imixion extérieure dans les affaires de ces Etats».

Evoquant les solutions proposées par sa formation politique pour sortir de cette période, la SG du PT a renouvelé son appel à la mise en place de comités populaires regroupant les différentes franges de la société, chargés d'œuvrer à l'élaboration des revendications soulevées par les citoyens lors des dernières marches pacifiques». S'agissant du système de gouvernance, elle a proposé un système parlementaire dont sera issu le gouvernement, soulignant la nécessité de laisser le choix au peuple pour élire le président de la République.

APS

MÉDIAS Installation de M. Lotfi Cheriet au poste de DG de l'EPTV

Le nouveau directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision (EPTV), Lotfi Cheriet a été installé, hier à Alger, à son poste, en remplacement de M. Toufik Khelladi, appelé à d'autres fonctions.

Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a salué, à cette occasion, «les efforts de M. Khelladi consentis au service du pays et du secteur de l'information, en tant que journaliste et dirigeant» notamment pendant l'exercice de ses fonctions à la tête de l'EPTV. Il a félicité, en outre, le nouveau DG de l'EPTV, lui souhaitant «davantage de réussite, en particulier en cette conjoncture particulière que vit le pays, qui exige de nous, et plus que jamais, davantage de dévouement et de loyauté, au service du pays et des institutions de la République». Remerciant le président de la République pour la confiance dont il a été investie, M. Cheriet a affirmé, pour sa part, qu'il arrive à «un moment très difficile et compliqué», se disant



conflant quant à sa capacité de faire face «à tous les défis et enjeux qui se posent, en apportant des contributions à même de développer et d'organiser l'EPTV». A ce propos, il a mis l'accent sur «la nécessité de définir des objectifs clairs, dont la promotion de contenus médiatiques aux plus niveaux de professionnalisme, d'ouverture et de crédibilité, ainsi que le développement de grilles de

programmes de qualité avec l'ouverture sur les différentes franges de la société», pour que l'EPTV «s'érige en service public». Pour sa part, M. Khelladi a indiqué que «l'EPTV et le service public n'ont rien à craindre grâce aux cadres capables d'assurer ce service en tant qu'action stratégique pour l'avenir du pays», soulignant qu'il a bénéficié du «plein soutien des cadres et des personnels

de la télévision ces dernières années», tout en souhaitant à M. Lotfi Cheriet succès et réussite dans ses nouvelles fonctions à la tête de l'EPTV. Des journalistes, des travailleurs et des techniciens de l'EPTV avaient organisé, ces dernières semaines, des sit-in, revendiquant le respect du «service public» et «l'objectivité dans le suivi des développements que connaît le pays».

URBANISME :

3 projets pilotes pour une réhabilitation numérique des villes

Trois projets pilotes sont à l'étude pour une réhabilitation moderne et à base de moyens numériques, de plusieurs localités d'Alger, a indiqué hier à Alger, le directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme (ANRUB), Kamel Touati.

«Nous travaillons avec les services de la wilaya d'Alger sur trois projets pilotes permettant d'entamer une réhabilitation moderne et à base de moyens numériques de plusieurs localités de la wilaya, à savoir Belouizided, El Hamma et Hussein-Dey», a indiqué à l'APS M. Touati, lors d'une journée sur «l'urbanisme à l'ère du numérique», organisée en marge de la 22ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2019). Sous-tutelle du ministère de l'Habitat de l'urbanisme et de la ville, l'ANRUB qui assure une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat, attend la validation de ces projets par la wilaya d'Alger pour entamer ses missions, selon M. Touati, ajoutant qu'une fois réussie à Alger, cette opération de réhabilitation sera «généralisée à travers le territoire national». Ces projets consistent à une réhabilitation entière des vieux quartiers, soit les espaces en commun, les espaces extérieurs, l'immobilier urbain, la végétation, et même les réseaux enterrés, contrairement aux méthodes classiques qui se limitaient à repeindre les surfaces extérieures des immeubles, a-t-il expliqué.

Ces opérations seront réalisées grâce à des équipements modernes, dont l'ANRUB avait com-

mencé l'acquisition à partir de 2014 tels les géo-radars permettant la détection des réseaux souterrains détériorés, le scanner numérique 3D, permettant d'identifier un (1) million de points en une seconde et 700 mètres en linéaire sans bouger, ainsi le matériel numérique et les logiciels informatiques y afférents. Assurant que ces équipements «hautement performants» permettront à l'Agence d'être à l'ère de la numérisation, M. Touati a également fait savoir qu'une demande d'autorisation nécessaire pour l'acquisition des drones dotés de caméras pointues a déjà été déposée auprès des institutions habilitées, ce qui permettra d'intervenir à tous les niveaux des tissus urbains, à savoir : le sous-sol, les immeubles, ainsi que les plans aériens.

Affirmant que l'Agence, dont la ressource humaine a déjà été formée aux métiers numériques, mène actuellement des expériences réelles sur plusieurs projets à travers ces équipements modernes, le responsable a indiqué que l'ANRUB dispose déjà de la dernière version du logiciel aux systèmes d'informations géographiques destiné à l'urbanisme.

Les plans d'occupation du sol, dont dispose l'Agence, pour l'établissement des schémas urbanistiques et les intégrer à la base de données numériques sont également numérisés, selon lui, permettant à l'ANRUB «d'être à niveau avec les technologies utilisées en outre-mer». Par ailleurs, les projets de villes intelligentes, menés actuellement à travers plusieurs wilayas du pays (Alger, Tizi-Ouzou, Oran, Constantine), ont été

salués par un architecte-urbaniste, Akli Amrouche, lors de son intervention. Estimant que l'Algérie est «sur la bonne voie» par rapport à ce qui se passe dans le monde dans ce domaine, M. Amrouche a souligné «la prise de conscience» quant à la nécessité de recourir à la numérisation pour «disposer de tous les avantages que donnent les villes intelligentes». Un autre architecte-urbaniste, Réda Kessanti, a pour sa part, souligné le rôle de la numérisation, permettant d'avoir «des villes planifiées et programmées», afin non seulement d'améliorer la qualité de vie des citoyens, mais également réussir à faire des économies en temps et en argent dans la construction et la gestion des tissus urbains.

Pour rappel, le Salon Batimatec 2019, se tient du 24 au 28 mars en cours au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus d'un millier d'exposants algériens et étrangers. Cette manifestation économique, co-organisée avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), voit la participation de 400 exposants internationaux représentant une quinzaine de pays.

Procédés, équipements et matériaux de construction, services, environnement, innovation, nouvelles technologies, bâtiment intelligent, sécurité des chantiers, urbanisme, et d'autres domaines liés au secteur du bâtiment, seront passés en revue lors de ce salon, à travers les stands d'expositions, mais aussi via plusieurs conférences, de rencontres techniques, d'ateliers de démonstrations, de concours d'architecture et de conférences de presse.

CONFÉRENCE DE SOLIDARITÉ AVEC LA RASD : Lamamra salue l'engagement des Etats de la SADC en faveur de la cause sahraouie

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a salué hier à Pretoria l'engagement des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en faveur de la cause sahraouie, affirmant que l'organisation de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui est une initiative opportune et pertinente.

Lors des travaux de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD) organisée dans la capitale sud-africaine, Ramtane Lamamra, a salué l'engagement des pays membres de la SADC en faveur de la cause sahraouie, affirmant que la tenue de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui est une initiative «opportune» et «pertinente».

Transmettant les «chaleureuses salutations» du président de la République Abdelaziz Bouteflika à l'ensemble des chefs d'Etats et de gouvernements de la SADC ainsi qu'aux autres dirigeants invités à ce symposium, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé à l'occasion le soutien de l'Algérie à toutes les luttes africaines pour obtenir leur indépendance et leur souveraineté.

M. Lamamra a soutenu, dans ce contexte, que la position de l'Algérie quant à la question sahraouie s'inscrit dans cet esprit afin de résoudre un conflit qui remonte à plus de 40 ans. Exprimant sa satisfaction de la tenue de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui sur le sol du défunt Nelson Mandela, dirigeant historique de l'Afrique du Sud, le vice-premier ministre a souligné



que celle-ci intervient dans une conjoncture marquée par l'engagement de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler à raviver les négociations entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, afin d'amorcer une solution juste et durable qui garantira le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre des résolutions des Nations unies.

A ce propos, le chef de la diplomatie algérienne a déploré le «manque de volonté de la part du Maroc» dans le processus de résolution de ce conflit. Ceci implique à la fois, a relevé,

M. Lamamra, un «défi» et une «mobilisation» constante pour défendre le respect de la justice et légalité.

A cet effet, il a souligné qu'il est important d'impliquer l'Union africaine dans ce processus dans le cadre général et à travers l'appropriation des mécanismes pouvant constituer une riposte aux préoccupations des Sahraouis.

Parmi ces préoccupations, le ministre des Affaires étrangères a cité la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés par le Royaume marocain, appelant à mettre un terme aux atteintes enregistrées

en la matière. Il a, en outre, évoqué le pillage des ressources naturelles sahraouies par le Maroc dans le cadre des accords commerciaux avec l'Union européenne, précisant que cette question constitue une source de préoccupation qui mérite d'être prise en compte par les Etats membres de l'UA.

Le chef de la diplomatie algérienne a réitéré, à l'occasion, le soutien de l'Algérie, en tant que pays voisin, aux efforts menés par Horst Kohler, pour la résolution du conflit sahraoui, assurant que l'Algérie restera fidèle à sa tradition de solidarité à l'égard des réfugiés sahraouis.

ALGÉRIE-NAMIBIE M. Lamamra reçu à Pretoria par le Président Namibien Hage Geingob

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu hier à Pretoria, en marge de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, par le président de la République de Namibie, Hage Geingob, président en exercice de la Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe (SADC).

A cette occasion, M. Lamamra a transmis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue namibien. Tout en se félicitant des liens historiques de fraternité et de solidarité entre l'Algérie et la Namibie, les deux parties ont abordé «les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales dans divers domaines».

L'audience a été également l'occasion pour réitérer le soutien de l'Algérie et de la Namibie à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Le rôle de l'Union africaine (UA) et de ses Etats membres ainsi que celui de la SADC dans le cadre de la recherche d'une solution à ce conflit a également été abordé pour souligner «l'importance d'une approche solidaire basée sur les principes cardinaux de l'Acte constitutif de l'Organisation panafricaine». Le vice-Premier Ministre, ministre des Affaires étrangères participe à la Conférence de Pretoria en sa qualité de représentant du président de la République.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE Coopération algéro-allemande: création de 4 coopératives pour la valorisation des ressources naturelles à El Tarf

Quatre (04) coopératives spécialisées en apiculture, en plantes aromatique et dans la production d'huile de lentisque ont été créées récemment dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la coopération algéro-allemande, a indiqué lundi l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Ulrik Knotz.

Ces coopératives du programme de coopération algéro-allemand «Gouvernance environnementale et biodiversité» (GENBI) sont les premières du genre pour les femmes rurales créées dans les communes frontalières de Bougous, El Kala et Souarekh, a précisé la diplomate en marge d'une rencontre avec le chef de l'exécutif local, Mohamed Belkateb. Elle a ajouté que ces coopératives visent à structurer les filières agricole et valoriser et diversifier les ressources naturelles tout en assurant une exploitation «durable et rationnelle».

De son côté, le directeur du programme GENBI, Rolf Dietmar, a indiqué que le but de l'organisation des femmes rurales en coopératives, au niveau des deux wilayas de l'Est ciblées par ce programme, à savoir Annaba (Edough) et El Tarf (parc national d'El Kala), ambitionne de «renforcer l'économie solidaire et sociale», mettant en avant l'importance de la gestion des zones protégées dans le cadre d'approches participatives.

Aussi, des formations ont été organisées dans le but de soutenir les capacités des producteurs et transformateurs des plantes aromatiques, médicinales et des huiles essentielles, a-t-il dit.

L'accent a été, dans ce contexte, mis sur le processus de formation, initié dans le cadre de cette coopération qui a permis, entre autres, la promotion de la participation des populations locales dans l'exploitation des ressources naturelles.

Le wali a, pour sa part, évoqué les spécificités de cette région qui compte huit communes frontalières s'étalant sur près de 80 000 hectares. Il a mis en exergue la nécessité de valoriser ce patrimoine naturel notamment ces principaux «gisements» d'huile diverse qui gagneraient à être exploités rationnellement tout en garantissant la pérennité de ce potentiel.

APS

ALGÉRIE-UE

Khenchela : stage de formation 24 animateurs dans le cadre du PAJE

Un stage de formation de 24 animateurs spécialisés en athlétisme s'est ouvert hier au complexe sportif de proximité "Zerouali-Abdelhamid" de la ville de Khenchela dans le cadre du programme d'appui jeunesse emploi (PAJE) de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne.

Ces 24 jeunes dont une jeune fille qui viennent du chef-lieu de wilaya et des communes de Khenchela, Babbar, Kaïs et Bouhmama suivront pendant quatre jours des cours théoriques et pratiques qui seront sanctionnés par des diplômes susceptibles de favoriser leur insertion professionnelle, a indiqué à l'APS Sofiane Goudjil, président du club sportif amateur Amel coordinateur de la formation.

Organisé dans le cadre du programme PAJE, ce stage a été précédé par un autre similaire organisé en décembre passé au profit de 20 jeunes initiés à la pratique de l'athlétisme par les enfants, selon la même source qui a précisé que l'UE avait alors assuré la fourniture des équipements et supports de travail nécessaire.

Il s'agit de former des animateurs



en athlétisme et de favoriser leur insertion professionnelle dans les écoles et les établissements de jeunes afin d'encadrer et sensibiliser les enfants de 7 à 15 ans à l'importance de l'activité physique. Un troisième stage similaire est programmé pour l'été prochain, a encore assuré le président du club "Amel".

Le programme PAJE lancé en 2012, mobilise au total 26 millions euros dont 23,5 millions euros de l'UE est un programme multi-acteurs et multi-niveaux et intervient aux plans central et régional dans 4 wilayas pi-

lotes, Annaba, Béchar, Khenchela et Oran.

Placé sous la tutelle du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale en partenariat avec 14 autres ministères, le PAJE s'inscrit dans le cadre d'amélioration de l'efficacité et de la cohérence intersectorielle des dispositifs d'aide à l'insertion socioprofessionnelle existants, dans une démarche participative entreprise entre tous les acteurs impliqués en vue d'aboutir à un renforcement des actions intersectorielles et inter partenariales dont la société civile.

BANQUE D'ALGÉRIE: Le prétendu emballement des transferts de capitaux «dénué de tout fondement»



Le prétendu emballement des transferts de capitaux, par le canal bancaire, tel que rapporté par des médias, «est dénué de tout fondement», ont déclaré mardi hier responsables de la Banque d'Algérie.

A ce propos, ils expliquent, tout d'abord, que l'octroi de crédits bancaires aux opérateurs «relève des seules prérogatives des banques commerciales et obéit à des procédures et règles établies par ces banques, conformément aux lois et réglementations en vigueur».

En particulier, «le dinar étant l'unique monnaie qui a cours légal en Algérie, aucune banque, et en aucun cas, ne peut octroyer et n'a octroyé un crédit en dollars ou en toute autre monnaie que le dinar. C'est le cadre légal. Toute autre assertion est infondée», affirment les mêmes responsables.

Dans ce sens, ils soutiennent que les opérations de transfert de capitaux s'effectuent dans le cadre des relations financières du pays avec le reste du monde dans trois cas principaux.

Le premier cas concerne «la couverture des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et les changes en vigueur et selon des procédures établies».

Ainsi, toutes les banques «sont tenues de veiller au respect de cette réglementation et de ces procédures, le contrôle des changes étant délégué à ces institutions», insistent-ils.

Toute opération d'importation «doit être préalablement domiciliée auprès d'une banque».

Le transfert, au titre du paiement de l'importation concernée, intervient à la réception, par la banque, des documents attestant la bonne exécution de l'opération.

La Banque d'Algérie exerce régulièrement des contrôles à postériori et établit, le cas échéant, des procès-verbaux d'infraction qui sont transmis aux juridictions compétentes», détaillent les mêmes responsables de la Banque centrale.

Le deuxième cas de transfert de capitaux est «la couverture d'un investissement à l'étranger effectué par un opérateur résident en Algérie».

De tels transferts ne peuvent avoir lieu que s'ils sont autorisés par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), poursuivent-ils.

A titre indicatif, sur les trois dernières années et à ce jour, le CMC n'a autorisé que le transfert en couverture des opérations de Sonatrach, font-ils savoir.

Quant au troisième cas de transfert de capitaux, il intervient «dans le cadre du transfert des dividendes liés à des investissements directs en Algérie», affirment les mêmes responsables qui précisent que ces opérations «obéissent également à une législation et à une réglementation strictes».

A titre informatif, au cours des deux premiers mois de 2019, «il n'a été constaté aucune augmentation significative des transferts en devises par rapport aux mêmes mois des trois années précédentes», relèvent-ils.

En conséquence, soutiennent-ils, «le prétendu emballement des transferts de capitaux, par le canal bancaire, est dénué de tout fondement».

PÉTROLE: L'EIA estime les réserves prouvées de l'Algérie à plus de 12 milliards de barils

Les réserves prouvées de l'Algérie en pétrole avoisinent les 12,2 milliards de barils en début 2018, situées entièrement dans des zones onshore, selon les estimations de l'agence américaine d'information en énergie (EIA), rendues publiques lundi à Washington.

«L'Algérie détenait des réserves prouvées de 12,2 milliards de barils au début de l'année 2018», précise l'EIA (Energy Information Administration) dans une analyse consacrée au secteur de l'énergie algérienne.

L'agence US précise que toutes ces réserves sont situées en onshore étant donné que l'Algérie n'a pas encore entamé l'exploitation de son potentiel offshore, ce qui laisse suggérer que les réserves pétrolières du pays sont beaucoup plus importantes que les estimations susmentionnées.

L'EIA soutient que l'Algérie «disposerait de ressources importantes de pétrole de schiste et de gaz naturel» tout en soulignant que «peu de progrès ont été accomplis dans la mise en valeur» de ce potentiel.

Le défi de relever la production

Le pays peut aussi augmenter la production des gisements en exploitation en particulier ceux d'Illizi, de Berkine ou de Hassi Messaoud-Dahar, qui contient à lui seul 71% des réserves pétrolières prouvées du pays, estime l'agence.

L'Algérie est aussi appelée à améliorer la récupération dans ses champs matures pour préserver les niveaux d'extraction de brut.

«Sans investissement supplémentaire en amont, le taux de déclin devrait augmenter, entraînant une baisse de la production», indique l'EIA, relevant que le pétrole produit en Algérie est un brut léger de haute qualité à teneur réduite en soufre.

Pour le gaz naturel, l'agence américaine soutient que l'exploitation des vastes ressources de schiste du pays «se heurte à de nombreux obstacles», notamment l'emplacement éloigné des gisements, le manque d'infrastructures comme les routes et les pipelines et la disponibilité de l'eau.



Selon une étude financée par l'EIA, rendue publique en 2013, l'Algérie détient les troisièmes plus grandes réserves de schiste au monde juste après la Chine et l'Argentine.

L'EIA avait, alors, estimé ces réserves à 707 trillions de pieds cubes. En parallèle, Sonatrach doit aussi faire face au déclin de son plus grand gisement gazier, Hassi R'mel, qui compte à lui seul plus de 85 trillions de pieds cubes, soit plus de la moitié des réserves conventionnelles prouvées de gaz naturel.

Le groupe pétro-gazier compte sur un programme d'investissement de deux milliards de dollars pour stopper le déclin de ce méga gisement dont le réservoir a été «endommagé» par «une surproduction et le manque d'investissement», rappelle l'agence.

Le potentiel gazier du sud-ouest

L'EIA estime que les projets gaziers initiés par Sonatrach dans le sud-ouest sont d'une importance capitale pour le pays car ils devraient maintenir ses capacités en termes d'exportation et aussi de satisfaction de la demande

interne. A moyen terme, les projets gaziers du sud ouest, une région jusqu'ici sous-exploitée, devraient aider, une fois entrés en production, à redresser la production gazière, prévoit l'EIA.

Les gisements Reggane Nord et Timimoun, qui constituent la première étape du projet, sont en déjà en production.

Considérée parmi les plus importants producteurs de gaz et de pétrole en Afrique, l'Algérie dépend fortement des recettes générées par l'exportation des hydrocarbures, constate l'analyse.

Le pays compte également sur sa production d'hydrocarbures pour satisfaire ses besoins en énergie.

En Algérie les prix des produits pétroliers et du gaz naturel sont également parmi les plus bas d'Afrique en raison des subventions pratiquées par le gouvernement, relève la même analyse.

Si la loi de finances de 2016 a prévu une hausse des prix à la pompe, «l'augmentation a été insignifiante et n'a pas eu d'impact significatif sur les modèles de consommation» estime l'EIA.

AGRICULTURE: Les prix des fruits et légumes hors saison impactés par le coût onéreux de la culture sous serre

La hausse des prix des fruits et légumes hors saison, constatée actuellement dans les marchés, est due essentiellement au coût onéreux des moyens déployés dans la culture sous serre ainsi qu'à l'augmentation des prix des semences, a indiqué à l'APS le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture, Mohamed Kharroubi.

La serriculture consiste à cultiver des végétaux, tels la tomate, le poivron, les haricots, la courgette et les fraises, à l'intérieur d'une serre dans des conditions techniques adaptées et contrôlées.

«L'agriculture sous serre permet une production des fruits et légumes hors saison tout au long de l'année au profit du consommateur, mais elle oblige l'agriculteur à déployer des moyens très onéreux qui se répercutent sur les prix de vente en crescendo», explique M.

Kharroubi. En effet, précise-t-il, cela nécessite des infrastructures spéciales, un dispositif d'irrigation et la mobilisation d'une main d'œuvre formée: «Tout cela a un coût».

Ce genre de culture protégée a été mise sur pied afin d'assurer au consommateur une offre en fruits et légumes toute l'année même hors saison.

C'est pour cela que l'Etat a mis les moyens nécessaires pour accompagner l'agriculteur en vue de développer ce type d'agriculture, fait-il valoir.

Le sud, principal pourvoyeur de produits agricoles sous serre

Qui plus est, la production sous serre provient essentiellement du sud du pays (Biskra et Oued Souf notamment), note le même responsable.

En conséquence, poursuit-il, les frais de transport de ces produits en partance du sud vers le nord du pays

«reviennent très cher», auxquels s'ajoutent les moyens matériels et humains déployés. Avec tous ces facteurs, le coût des produits agricoles hors saison devient plus onéreux que ceux de la saison, résume M.

Kharroubi. Il cite, à titre d'exemple, les prix de la courgette qui est cédée, en marché de gros, à 80 DA/kg, le poivron à 135 DA/kg, le haricot vert à 245 DA/kg et les fraises entre 200 et 280 DA/kg.

Pour sa part, le président du Conseil interprofessionnel de la culture maraîchère, Abdelkader Naga, souligne à l'APS que la hausse des prix des produits issus des cultures protégées est due à une diminution de la production induite par une baisse de la température (période de froid allant du mois de décembre jusqu'à fin mars).

«Chaque année et en période de froid, les fruits et légumes issus de la culture protégée enregistrent un

recul. Mais à partir du 15 avril, cette production devient abondante surtout dans les régions côtières. Les prix vont automatiquement baisser», avance-t-il.

Selon lui, 90% de la production des légumes sous serre proviennent de Biskra et de Oued Souf, à l'instar de la tomate et du poivron.

Pour les haricots verts, dont le prix est de loin le plus élevé par rapport aux autres, M. Naga explique que la spécificité du haricot vert est qu'il n'est pas cultivé sur la totalité de l'espace de la serre mais seulement sur ses bordures.

Ce qui fait que sa production est «très limitée» quantitativement, d'où sa cherté. Mais s'agissant de la pomme de terre, M. Kharroubi s'interroge sur la hausse de son prix malgré sa disponibilité, et ce, que ce soit au niveau des stocks frigorifiques ou en production de saison (elle est cédée à 22 DA/kg en marché de gros).

ÉNERGIE: Les émissions de CO2 liées à l'énergie encore en hausse en 2018

Après le rebond constaté en 2017, les émissions mondiales de CO2 liées à l'usage de l'énergie ont de nouveau augmenté en 2018, tirées par une consommation d'énergie toujours plus forte, selon des données publiées hier par l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

«Les émissions avaient stagné entre 2014 et 2016 (...) fruit de progrès importants en termes d'efficacité énergétique et de déploiement de technologies bas-carbone. Mais la dynamique a changé en 2017 et 2018», constate l'AIE dans son rapport annuel sur la demande d'énergie et les émissions de CO2 associées.

La croissance économique «n'a pas été obtenue grâce à une meilleure efficacité énergétique, les technologies bas carbone ne se sont pas développées aussi rapidement que la croissance de la demande (d'énergie)», qui a atteint 2,3%, sa plus rapide progression en une décennie, note-t-elle encore.

Ainsi l'an dernier, les émissions de CO2 liées à la production et à la combustion de toutes les énergies (pétrole, gaz, charbon, électricité renouvelable, etc...) ont progressé de 1,7% à un niveau «historique» de 33,1 giga-



tonnes. La Chine, l'Inde et les Etats-Unis sont responsables de 85% de cette hausse.

Cette progression est en effet essentiellement due à la consommation de charbon en Asie pour produire de l'électricité.

Et la situation est d'autant plus inquiétante pour l'avenir que les centrales à charbon y ont une moyenne d'âge de 12

ans, alors que leur durée de vie est d'environ 50 ans, pointe l'AIE. A l'inverse, les émissions ont diminué au Royaume-Uni et en Allemagne, du fait de l'expansion des énergies vertes au détriment du charbon, au Japon, grâce notamment à la remise en service de réacteurs nucléaires, ou encore en France grâce à de bons niveaux de production

des barrages hydroélectriques et des centrales nucléaires. Malgré une croissance à deux chiffres de l'éolien et du solaire, ce sont encore les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) qui ont comblé l'appétit mondial en énergie, aiguillé l'an dernier par la croissance économique et des besoins plus importants pour le chauffage et la climatisation dans certaines régions du monde, note l'AIE. La demande en gaz a été particulièrement forte, tirée par les Etats-Unis et la Chine. Ces données «démontrent une nouvelle fois qu'une action plus urgente est nécessaire sur tous les fronts - développement des solutions d'énergie propre, baisse des émissions, stimulation des investissements et de l'innovation, notamment dans la capture et le stockage du carbone», a estimé Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE, cité dans un communiqué.

ÉNERGIE: La demande énergétique mondiale a atteint en 2018 son rythme le plus rapide des dix dernières années (AIE)

La demande énergétique mondiale, qui a augmenté de 2,3 % en 2018, a atteint son rythme le plus rapide des dix dernières années, a noté hier l'Agence internationale de l'énergie, indiquant que les émissions de CO2 ont battu un record historique «La demande énergétique mondiale a augmenté de 2,3 % l'année dernière, son rythme le plus rapide cette décennie, une performance exceptionnelle tirée par une économie mondiale robuste et des besoins en chauffage et climatisation de plus en plus importants dans certaines régions», a expliqué dans un rapport parvenu à l'APS, relevant que le gaz naturel est devenu le combustible de choix.

Ce combustible de choix a enregistré les gains les «plus importants» en représentant 45 % de la hausse de la consommation d'énergie, dont la croissance de la

demande a été particulièrement forte aux Etats-Unis et en Chine. L'AIE, qui défend les intérêts des consommateurs d'énergie, précise que la demande pour tous les combustibles a augmenté.

Les combustibles fossiles représentent près de 70 % de la croissance pour la deuxième année consécutive, a-t-elle mis en relief, ajoutant que la production d'énergie solaire et éolienne a progressé à un rythme à deux chiffres, avec une augmentation de 31 % à elle seule. Cependant, fait-elle constater, cela n'a pas été «suffisamment rapide» pour répondre à la demande croissante d'électricité dans le monde, expliquant que ceci a entraîné une augmentation de la consommation de charbon.

«En conséquence, les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 1,7 %, pour atteindre 33 gigatonnes (Gt) en 2018.

L'utilisation du charbon dans la production d'énergie a dépassé la barre des 10 Gt, soit un tiers de l'augmentation totale», a-t-on indiqué.

Par ailleurs, l'électricité continue de se positionner comme le «carburant» de l'avenir, a estimé l'AIE pour qui la demande mondiale d'électricité a augmenté de 4 % en 2018 pour atteindre plus de 23 000 TWh.

«Cette croissance rapide pousse l'électricité vers une part de 20 % de la consommation finale totale d'énergie», a-t-elle affirmé, soutenant que l'augmentation de la production d'électricité a été à l'origine de la moitié de la croissance de la demande en énergie primaire. En ce qui concerne les énergies renouvelables, l'AIE a estimé qu'elles ont «largement» contribué à cette expansion de la production d'électricité, représentant près de la moitié de la crois-

sance de la demande en électricité. L'agence indique également que près du 1/5e de l'augmentation de la demande énergétique mondiale est imputable à la demande accrue de chauffage et de refroidissement, alors que les températures moyennes hivernales et estivales approchaient ou dépassaient les records historiques dans certaines régions, soulignant que la Chine, les Etats-Unis et l'Inde ont représenté près de 70 % de la hausse de la demande d'énergie dans le monde.

Pour le pétrole, la demande a augmenté de 1,3 % dans le monde, a ajouté l'agence, précisant que les Etats-Unis ont à nouveau dominé la croissance mondiale pour la première fois en 20 ans, grâce à une forte expansion de la pétrochimie, à une production industrielle en hausse et à des services de camionnage.

FRANCE: Le déficit public a atteint 2,5% l'an dernier

L'Institut national de statistiques (Insee), a annoncé, hier que la France a enregistré un déficit public légèrement moins élevé que prévu en 2018, à 2,5% du produit intérieur brut (PIB) au lieu des 2,6% promis par le gouvernement.

Selon un communiqué de l'Insee, le solde des comptes publics s'affiche par ailleurs en recul par rapport à 2017 qui a revu le déficit à la hausse à 2,8% pour la première année du quinquennat Macron, au

lieu des 2,6% jusque-là annoncés. Ces résultats ont permis à la dette publique de se stabiliser en pourcentage du PIB à 98,4%, soit le même niveau qu'en 2017.

En valeur nominale, la dette des administrations publiques a néanmoins progressé de 56,6 milliards d'euros, pour atteindre 2,315 milliards d'euros, selon l'Insee.

«En stabilisant la dette publique et en réduisant plus que prévu notre déficit à 2,5% en 2018, nous avons mis fin à la dérive continue

de nos finances publiques depuis plus de 10 ans», s'est félicité sur twitter le ministre de l'Economie Bruno Le Maire.

«Nous allons poursuivre le redressement de nos comptes tout en continuant la baisse des impôts», a-t-il ajouté.

D'après l'Insee, la baisse du déficit public s'explique notamment par une hausse des recettes, qui ont grimpé de 2,3% l'an dernier, malgré les baisses d'impôts mises en place par le gouvernement et malgré une crois-

sance plus faible que prévu (1,5% au lieu de 2%).

Rapporté au PIB, le taux de prélèvements obligatoires a reculé de 0,2 point pour s'établir à 45%, à la faveur notamment de la baisse de la taxe d'habitation pour 80% des ménages et de la suppression des cotisations salariales.

Les dépenses ont de leur côté ralenti, à +1,9 % en euros courants contre +2,3% en 2017, grâce à une moindre progression des dépenses de fonctionnement (+1,4% après +2,6%).

BURKINA FASO: Plus de 52 tonnes d'or produites en 2018

Plus de 52 tonnes d'or ont été produits en 2018 au Burkina Faso, une performance qui n'a jamais été égalée dans l'histoire de la production d'or de ce pays, a annoncé lundi soir le ministère en charge des Mines de ce pays. En comparaison avec la production de 2017 qui était de 45,6 tonnes, la production de 2018 a connu une progression de 15,4%, selon la direction de la Communication du ministère en charge des Mines dans une note d'information.

La production de zinc a atteint 165 100 tonnes en 2018, avec une progression de 0,5% par rapport à l'année 2017, indique la même source.

Ces performances s'expliquent, selon les autorités, d'une part par les réformes enclenchées par l'Etat à travers le ministère en charge des mines et d'autre part, par le dynamisme des acteurs de la chaîne de valeur de l'activité minière.

Quant au sous-secteur de l'exploitation minière artisanale, il a connu une productivité et une efficacité au regard des dispositions prises par l'Agence nationale d'Encadrement des Exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) pour mieux suivre les artisans miniers.

PÉTROLE: Le panier de l'Opep se maintient à plus de 66 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé lundi à 66,19 dollars le baril, contre 66,67 dollars la veille (vendredi), a indiqué l'Organisation pétrolière mardi sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les cours de l'or noir ont clôturé en ordre dispersé après une baisse marquée en fin de semaine dernière, freinés par le ralentissement économique mondiale, bien que les incertitudes ont été un peu apaisées par des perspectives de recul de la production de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a clôturé à 67,21 dollars à Londres, en hausse de 18 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de WTI pour la même échéance a perdu 22 cents à 58,82 dollars.

Selon des analystes, le marché surveille l'évolution de la situation au Venezuela et en Iran, deux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui voient actuellement leurs exportations chuter sous le coup de sanctions américaines.

Washington doit annoncer dans les prochains mois si les exemptions accordées à certains importateurs de brut iranien seront renouvelées.

L'Opep et ses partenaires ont proposé la semaine dernière d'annuler leur réunion d'avril et remettre à juin leur décision de renouveler leur accord de réduction de la production. Cette décision a été prise lors de la treizième réunion du comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC) tenue à Bakou (Azerbaïdjan). A cette occasion, les pays participants ont assuré au Comité qu'ils dépasseraient leurs ajustements volontaires de production au cours des prochains mois. Le JMMC a rappelé le rôle essentiel joué par la «Déclaration de coopération» pour soutenir la stabilité du marché pétrolier depuis décembre 2016 et a pris note de «l'engagement exprimé par tous les pays participants de veiller à ce que cette stabilité se maintienne sur une base durable, la conformité globale étant presque atteinte 90% pour le mois de février 2019, contre 83% au mois de janvier».

La prochaine réunion du JMMC devrait avoir lieu en mai 2019 à Djeddah (Arabie saoudite).

APS

GUELMA: Lancement d'un «plan spécial de rattrapage» du déficit en aménagement urbain des communes

Le coup d'envoi d'un «plan spécial de rattrapage» du déficit en aménagement urbain dans un grand nombre de cités réparties sur les 34 communes de la wilaya de Guelma a été donné lundi, a-t-on constaté.

Une enveloppe financière de 11 milliards DA a été dégagée pour prendre en charge toutes les opérations ainsi retenues dans l'ensemble des communes de la wilaya, a assuré le wali Kamel Abia en marge du lancement de ce plan à la cité Emir Abdelkader au POS (plan d'occupation de sol) Nord de la ville de Guelma. Ce montant sera octroyé en deux tranches dont la première de 5 milliards DA sera ventilée sur 9 communes et la seconde de 6 milliards DA sera répartie sur 25 communes, a précisé le chef de l'exécutif local qui a souligné que les actions de ce plan seront exécutées parallèlement aux opérations des programmes de développement communal et sectoriel. Ce plan a été élaboré après «un diagnostic de la situation urbanistique de tous les quartiers de la wilaya et l'écoute des préoccupations et besoins des habitants», a souligné le même responsable qui a relevé que le montant octroyé à chaque commune tient compte des ses besoins.

Le chef-lieu de wilaya s'est ainsi vu octroyer plus de 2 milliards DA, a-t-il précisé.

Le lancement de tous les projets sera effectué «progressivement» et tous seront exécutés de sorte à permettre l'amélioration du cadre de vie des habitants notamment en matière de revêtement des chaussées et trottoirs, éclairage public et assainissement, a ajouté le wali qui a salué le «sens civique» des jeunes des cités à l'origine de campagnes de nettoyage hebdomadaire.

L'aménagement de la cité Emir Abdelkader qui accueille un nombre important de logements publics localisés et sociaux participatifs, revêt un caractère d'urgence au regard de l'état de dégradation avancée des routes et l'absence de l'éclairage public, a noté le responsable de la wilaya qui a affirmé qu'une entreprise publique a été chargée de prendre en charge tous les besoins de la cité en termes d'aménagement même si les travaux dépassent le montant de 300 millions DA estimé par l'étude.

ORAN: Formation de plus de 4.000 personnes au titre du programme «un secouriste par famille»

Plus de 4.000 personnes ont été formées depuis le lancement du programme «un secouriste par famille» en 2010 dans la wilaya d'Oran jusqu'à ce mois de mars, a-t-on appris lundi de la direction de wilaya de la protection civile.

Ainsi, 4.400 personnes dont 20 % des filles ont bénéficié des sessions de formation au titre du programme de la Direction générale de la protection civile «un secouriste par famille» de 21 jours.

Des cours théoriques et pratiques leur ont été dispensés par des officiers et médecins de ces services sur les premiers secours devant être prodigués aux personnes en danger.

Ces sessions de formation ont touché différentes tranches d'âge dont des étudiants, des lycéens et autres jeunes.

La tranche d'âge la plus importante est celle de 18 à 30 ans qui a reçu des formations de base sur les premiers secours, suivie de celle des personnes âgées de plus de 31 ans.

La même source a signalé que les secours de masse suscitent plus d'intérêt auprès des chargés de la formation qui oeuvrent à préparer des secouristes sur lesquels on peut compter en cas d'accident ou de catastrophe dans les opérations de sauvetage, ajoutant que les sessions de formation sont en cours et sont destinées à toute personne désirant apprendre les méthodes de secours de victimes d'accidents.

ROUTES: Réception fin 2019 du premier tronçon de la pénétrante reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest

Un premier tronçon de la pénétrante reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest sera réceptionné fin 2019, a-t-on appris lundi du wali de Mascara, Mohamed Lebka.

Au terme d'une visite d'inspection du projet de cette route s'étendant sur 43 kilomètres, le wali a fait savoir que le premier tronçon de cette pénétrante de 25 km sera réceptionné entre les communes de Ras El Ain Amirouche et Hacine.

Il a annoncé aussi la réception, début avril prochain, de la voie d'évitement de la ville de Hacine longue de 8 km comme une partie de cette pénétrante pour être suivi par d'autres chemins jusqu'à la fin de l'année en cours, pour la mise en service du tronçon complètement.

Le même responsable a ajouté que le deuxième tronçon de la pénétrante s'étalant de la commune de Hacine et Mascara sur une distance de 18 km sera livré au courant de premier semestre de 2020, en tant que partie la plus difficile de par son relief comprenant des ouvrages d'art dont un viaduc sur 1.950 mètres et une hau-



teur de 50 mètres avec un taux d'avancement des travaux de 50 %.

Le wali de Mascara a inauguré lundi un pont sur la route nationale (RN 7) à Tizi sur 550 mètres et d'un

coût de 196 millions DA, qui devra contribuer à l'éradication du point noir touchant le passage à niveau non gardé de la ligne ferroviaire et le chemin de wilaya (CW 43).

SOUK AHRAS: Distribution de plus de 4.300 logements tous types confondus

Pas moins de 4.333 logements tous types confondus, partie d'un programme comprenant un nombre important d'unités d'habitations destinées à répondre aux demandes des citoyens de la wilaya de Souk Ahras ont été attribués lundi, selon des responsables locaux du secteur du logement.

Ce quota, distribué lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Farid Mohamedi à la salle des conférences Miloud Touahri, en présence des autorités civiles et militaires englobe 1.176 logements publics localisés (LPL), 404 logements promotionnels aidés (LPA), 160 logements Cnep-Immo en

plus de 2.593 lotissements sociaux, affectés au bénéfice des communes classées parmi les zones des Hauts plateaux, a-t-on précisé. L'ensemble de ces habitations est réparti sur entre autres les localités de Sedrata avec 200 logements, Oum El Adhaim, 162 unités, Taoura, bénéficiaire de 140 logements, et Merahna avec 210 logements, a détaillé la même source, soulignant que les quotas du LPA et de Cnep-Immo ont été réservés au chef lieu de wilaya en plus de certaines localités.

Les 2.593 lots de lotissements sociaux concernent les régions d'Oum El Adhaim, Oued Keberit, Targuelat, Bir Bouhouche,

Safel Ouidene, Taoura et de Sidi Fredj, a-t-on encore noté. Dans son intervention à cette occasion, le chef de l'exécutif local a indiqué que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié de plus de 60.000 logements tous segments confondus dont 30.026 aides financières aux logements ruraux, 17.760 LPL, 6.600 LPA et 5.320 unités de type location-vente, rappelant que 2.890 familles avaient bénéficié en 2018 de nouveaux logements, dans le cadre des actions de relogement, lancées il y a quelques années.

Ces opérations, selon le même responsable, qui se poursuivront jusqu'à l'éradication des toutes les habitations inadéquates, ont

permis l'élimination de plusieurs points noirs signalés dans la wilaya dont 200 constructions relevant des bidonvilles, des immeubles menaçant ruine en plus de la régulation des situations des habitations dans de nombreux quartiers populaires dans le cadre de la loi 15/08.

Il a ajouté que ces opérations de relogement se poursuivent jusqu'à l'élimination de toutes les poches de bidonvilles.

Les autorités locales veillent à l'aménagement extérieurs des logements en cours et la réalisation des équipements publics avec le souci de donner à ces cités un cachet avenant et attrayant.

KHENCHELA : 1,370 milliard DA pour l'aménagement des stades communaux et de proximité

Une enveloppe financière estimée à 1,370 milliard DA puisée de la caisse de la garantie et de la solidarité des collectivités, a été allouée au titre de l'exercice 2019 pour l'aménagement et la pose du gazon synthétique dans des stades communaux et de proximité de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

La première opération, inscrite par la commission des marchés et des programmes de la direction de l'administration locale (DAL), a été lancée avec la mobilisation d'un montant de 250 millions DA pour l'aménagement et la réhabilitation des stades communaux des localités de Khenchela, d'Ain Touila, de Djellal et de Teouzianet, a précisé la même source.

La seconde action «récemment» inscrite, porte sur l'aménagement et la pose du gazon synthétique dans 13

stades communaux de cette wilaya.

Elle a bénéficié, selon la même source, d'une enveloppe financière de l'ordre de 750 millions DA pour la réalisation également de clôtures de ces structures sportives en plus de la réfection de l'électricité et l'aménagement des vestiaires et des gradins.

Il s'agit, a encore détaillé la même source, des stades implantés dans les communes de Baghai, de Yabous, de M'sara, de Chelia, de Remila, de Bouhama, de Khirane, de Tamza, de N'sigha, de Kais et de Ouedja.

Dans le cadre du programme de wilaya de 2019, visant l'aménagement de diverses infrastructures sportives, un montant financier évalué à 370 millions DA a été réservé également pour la rénovation et la pose du gazon synthétique dans des différents stades de proximité se trouvant à travers les 21 localités de la wilaya dont la gestion sera confiée, «avant la fin de

l'année en cours aux jeunes», a-t-on indiqué.

Aussi, un budget d'investissement de l'ordre de 100 millions DA a été consacré dans la même wilaya pour la réhabilitation du complexe sportif «Hamam Amar», au chef lieu de wilaya, selon la même source, faisant savoir que les travaux de construction des gradins du côté Ouest de cette structure ont été lancés en janvier dernier par l'entreprise Cosider.

Les services de la wilaya de Khenchela œuvrent actuellement pour l'établissement du cahier des charges lié au projet de réalisation de la tribune officielle du complexe en plus de l'aménagement d'une cabine de presse et la mise à niveau des vestiaires et la réalisation d'une salle destinée aux arbitres ainsi que l'installation des tableaux électroniques d'affichage, a-t-on signalé.

DJELFA: Les habitants de la cité Zariaâ relogés fin mars

Les habitants de la cité «Zariaâ» du chef lieu de la wilaya de Djelfa seront relogés fin mars courant au titre d'une grande opération programmée à leur profit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Dans une déclaration à la Radio de Djelfa, le wali Toufik Dhif a fait part de préparatifs en cours en vue du lancement de cette opération de relogement «à partir de la semaine prochaine», dans un objectif, a-t-il dit d'«éradiquer totalement ce bidonville, dont les habitants recensés en 2007, avaient déjà bénéficié d'une première opération de relogement en 2012, avant d'être réoccupé de nouveau, par faute d'avoir été démoli».

Le chef de l'exécutif a, par la même, exprimé son souhait d'éradiquer ce site, qui «défigure le tissu urbain de Djelfa, tout en constituant un danger pour ses habitants».

«Des personnes ont été victimes d'électrocution à cause des raccords anarchiques au réseau, outre différents risques sanitaires encourus, dont les MTH, à cause des conditions de vie inappropriées en son sein», a déploré M. Dhif.

Il a fait, en outre, part d'un important lot de logements sociaux, estimé à 3000 unités, programmé à la distribution



dans la ville de Djelfa, immédiatement après cette opération de relogement de la cité Zariaâ.

Après avoir rassuré les résidents de cette cité quant à la possibilité, pour eux, d'introduire des recours (pour ceux qui s'estimeront lésés ou exclus notamment), le wali a fait savoir que l'assiette libérée (au profit de l'OPGD), suite à cette opération, sera destinée à l'implantation de

projets de logements et autres équipements publics.

A noter que l'ex-ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, avait personnellement recommandé le relogement des habitants de ce bidonville, dont il avait écouté les préoccupations, lors d'une visite dans la wilaya en février dernier.

ORAN: Des peines de 10 et 20 ans de réclusion pour trafic de près de 5 quintaux de résine de cannabis

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé lundi deux condamnations à 10 et 20 ans de réclusion criminelle dans une affaire portant sur le trafic de près de cinq quintaux de résine de cannabis. Un troisième mis en cause qui se trouvait sous contrôle judiciaire, a été acquitté pour absence de preuves matérielles le reliant à ce trafic. Le représentant du ministère, mettant en relief que les accusés ont agi en bande organisée, a requis contre eux la peine maximale, à savoir la réclusion à perpétuité. Cette affaire

remonte au mois de novembre 2016, lorsque les éléments de la gendarmerie nationale ont reçu des informations selon lesquelles des narcotrafiquants s'apprêtaient à transporter une quantité de drogue depuis El-Aricha dans wilaya de Tlemcen vers la ville d'Ouargla, à environ 800 kilomètres.

Les services de la gendarmerie ont mis en place un dispositif à Makmen Ben Amar, à une centaine de kilomètres au sud d'El-Aricha et ont réussi à interpellé A.S.E (33 ans) et B.A (35 ans) mais n'ont pas pu empêcher le transporteur de la drogue, S.B de mettre le

feu au véhicule qui transportait la marchandise prohibée, avant de prendre la fuite. L'enquête a démontré que les deux premiers individus avaient pour mission de sécuriser la route, alors que le troisième transportait quelque 470 kilogrammes de kif.

BD, le frère de B.A a été à son tour interpellé, quand il avait tenté de rendre visite à son cadet à la brigade de gendarmerie où il était détenu.

Après instruction, le magistrat a inculpé A.S.E et les deux frères pour trafic de drogue en bande organisée, laissant B.D sous contrôle

judiciaire. Lundi à la barre des accusés, seul B.A a reconnu avoir accepté de sécuriser la route contre la somme de 300.000 DA qu'il dira n'avoir, d'ailleurs, jamais touché, soutenant que A.S.E était chargé de la même mission que lui.

Les avocats des deux frères ont demandé les circonstances atténuantes pour B.A, qui a reconnu sa participation à la sécurisation de la route et l'acquittement de B.D qu'aucune preuve ne le liait à l'affaire.

Quant au défenseur d'A.S.E, il a réclamé les circonstances atténuantes.

TAMANRASSET: Arrestation de cinq individus dans une affaire d'homicide volontaire

Les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya (SW) de Tamanrasset ont appréhendé cinq individus (19 à 23 ans) impliqués dans une affaire d'homicide volontaire avec préméditation, non-dénonciation de crime et port illégal d'armes de catégorie six, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire.

Alertés via un appel téléphonique sur la ligne verte «1548» faisant état d'une personne agressée à l'aide d'un objet tranchant au



niveau de la station de taxis d'Outoul à Tamanrasset, les services précités ont ouvert une enquête ayant permis à l'identification et l'arrestation de l'auteur du crime en compagnie de quatre autres individus et la récupération de l'arme du crime, un tournevis, a précisé la cellule de communication de la SW.

Au terme de l'enquête et des procédures d'usage, les mis en cause ont été présentés à la justice, selon la même source.

SELON LA DGSN: Un plan de sécurité pour les vacances de printemps



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un plan opérationnel pour sécuriser les déplacements et activités de citoyens à travers l'ensemble du territoire de compétence de la Sûreté nationale, et ce à l'occasion des vacances scolaires du printemps, a indiqué, lundi, un communiqué des services de l'information de la DGSN. Ledit plan consiste en le renforcement de la présence des dispositifs sécuritaires au niveau des principaux axes routiers, des gares routières, des gares ferroviaires et les places publiques ainsi que les lieux de loisirs et de divertissements, en sus des espaces attirant les citoyens et les familles, a précisé le communiqué.

A cet effet, la DGSN appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et à respecter les règles de la sécurité routière, ajoute la même source.

Elle rappelle, en outre, le numéro vert 15-48 mis à la disposition des citoyens H/24 et 7j/7, conclut la même source.

TIZI-OUZOU: Nécessité d'«un large débat» pour encadrer la dynamique populaire



La dynamique populaire en cours dans le pays appelle «un large débat à même d'engager des lignes de forces et lui donner des perspectives» a estimé lundi, à Tizi-Ouzou, Madjid Bencheikh, juriste et ancien doyen de la faculté de droit d'Alger. S'exprimant lors du cycle de débats organisés par l'université Mouloud Mammeri UMMTO, Bencheikh a préconisé la tenue d'un «large débat» qui prendra en charge cette dynamique dont les récents développements sur la scène politique nationale, avec notamment le ralliement de plusieurs forces sont «symptomatiques de sa profondeur». Le débat à engager autour des aspirations portées par cette dynamique, a poursuivi l'universitaire, devra être couronné par «l'élection d'une assemblée constituante issue d'élections pluralistes, ouvertes et transparentes qui garantiront la représentation de l'ensemble des forces en présence dans la société» et qui se chargera de l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui «actera la souveraineté de l'Etat».

Sur ce registre, le conférencier a considéré que «les élites devraient s'inspirer des aspirations politiques portées par les jeunes pour la construction d'un Etat démocratique souverain qui devra représenter ces aspirations de manière à rendre possible leur réalisation». Toutefois, a-t-il relevé, «c'est la pratique politique qui devra remodeler la Constitution», rappelant que le texte fondamental de février 1989 «offrait beaucoup de libertés, mais son application sur le terrain n'a jamais été concrétisée». Sur un autre registre, Bencheikh a considéré que la diplomatie devra, elle aussi, «tenir compte des aspirations exprimées par les populations dans la défense des intérêts du pays». Elle devra, a-t-il soutenu, «s'appuyer sur le front interne pour garantir les intérêts du pays», recommandant de répondre à ce qui se passe dans le monde par «nos aspirations».

En outre, l'orateur a observé que le mouvement populaire a montré des «qualités insoupçonnées, tels que l'humour, la convivialité et comportements citoyens» qui, selon lui, sont des «instruments intéressants dans la conquête des esprits, mais aussi symptomatiques d'une conscience d'un destin commun».

IRAN: 21 morts et plus d'une centaine de blessés dans des inondations

Au moins 21 personnes ont péri et plus d'une centaine d'autres ont été blessées suite aux inondations d'une rare ampleur en Iran, selon un nouveau bilan provisoire des services de secours et du ministère de la Santé mardi. Dix-neuf personnes ont été tuées et 98 blessées dans la seule ville de Chiraz (sud), une personne est décédée dans la province de Kermanshah (ouest) et une autre dans celle du Lorestan (ouest), selon ce bilan qui fait état de deux victimes de plus par rapport à la veille au soir. Au moins 110 personnes ont été blessées, d'après le ministère de la Santé.

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a présenté dans un communiqué ses condoléances aux familles des victimes et appelé les responsables à tout faire pour accélérer l'aide et les compensations financières aux victimes. Ces inondations interviennent en pleine période de fête, l'Iran célébrant le Nouvel an persan, ce qui a pu ralentir le travail des secours, de nombreux employés étant en congés. Un comité national de gestion de crise a été activé lundi par le gouvernement.

Les services météo ont prévu que les précipitations devaient se poursuivre jusqu'à mercredi. Dans la nuit de lundi à mardi, tous les Iraniens ont reçu des SMS les exhortant à être prudents et à attendre des instructions des responsables. "Restez calme face aux possibles dangers. Ne klaxonnez pas sur les routes des régions montagneuses car cela peut causer des avalanches", pouvait-on lire dans un de ces messages. "Ne plantez pas de tentes près des rivières ou des zones montagneuses et surtout ne traversez pas des ponts" au-dessus d'un cours d'eau en crue, disait un autre. Ces inondations, d'une rare ampleur dans un pays connu pour son aridité, touchent principalement l'ouest et le sud. Dans certains secteurs, il est tombé plus de la moitié des précipitations annuelles en 24 heures. Vingt des 31 provinces sont toujours touchées, selon des informations diffusées par la télévision d'Etat.

Des villages ont été évacués, et une centaine ont été touchés par des coupures d'électricité et d'eau. La police a déconseillé les trajets en voiture dans les prochains jours, de nombreuses routes étant coupées par les inondations ou obstruées par des glissements de terrain. Le ministre de l'Energie, Reza Ardekani, a mis en cause le changement climatique.

TURQUIE: 3 femmes et un enfant morts dans le naufrage d'une embarcation

Trois femmes et un bébé sont morts mardi après le naufrage de leur embarcation au large de la Turquie, ont annoncé les garde-côtes, ajoutant avoir secouru onze personnes.

Les autorités ont été informées à 03H50 (00H50 GMT) du naufrage d'une embarcation à 1,7 mille nautique de la région de Canakkale (nord-ouest), ont indiqué les garde-côtes dans un communiqué.

Onze migrants en situation irrégulière ont été secourus, mais trois femmes et un bébé ont été retrouvés noyés, selon le communiqué.

D'après les témoignages des survivants, 15 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation, ont indiqué les garde-côtes, ajoutant avoir mis un terme aux recherches.

Selon l'agence de presse Anadolu, l'embarcation transportait des personnes originaires d'Iran et d'Afghanistan.

La Turquie, qui accueille environ quatre millions de migrants et réfugiés, en grande majorité des Syriens, est un important pays de transit pour ceux qui fuient les conflits au Proche-Orient et cherchent à rejoindre l'Europe, pour la plupart par la Grèce.

L'île grecque de Lesbos se trouve à une dizaine de kilomètres seulement de la côte turque où ont embarqué les migrants qui ont fait naufrage mardi.

Un accord migratoire conclu en mars 2016 entre Ankara et l'Union européenne pour freiner les traversées de la mer Egée, a considérablement fait chuter les arrivées sur les cinq îles les plus proches de la Turquie.

En 2015, plus de 875.000 migrants étaient arrivés sur les îles grecques, selon Ewa Moncur, porte-parole de Frontex, l'agence européenne de protection des frontières. Or, «les chiffres n'ont pas dépassé 40.000 personnes (par an) au cours des deux dernières années», a-t-elle déclaré la semaine dernière.

CONFLITS: L'eau salubre tue plus d'enfants que la violence (Unicef)

Les enfants de moins de 15 ans vivant dans des pays touchés par des conflits prolongés sont, en moyenne, près de trois fois plus susceptibles de mourir d'une maladie diarrhéique provoquée par un manque d'eau salubre, d'assainissement et d'hygiène que des effets directs de la violence, affirme l'UNICEF dans un nouveau rapport paru récemment.

Ce rapport, intitulé «L'eau sous le feu des bombes», met en exergue les taux de la mortalité dans 16 pays exposés à des conflits prolongés et révèle que dans la plupart d'entre eux, les enfants de moins de 5 ans ont 20 fois plus de risques de mourir d'une maladie diarrhéique liée à un manque d'eau salubre et d'assainissement que des effets directs de la violence. «Le combat est perdu d'avance pour les enfants qui vivent dans des pays touchés par des conflits prolongés sachant que beaucoup n'ont pas accès à des sources d'eau salubre», souligne Henrietta H.

Fore, Directrice générale de l'UNICEF, ajoutant que «le fait est que le manque d'eau salubre tue plus d'enfants que les balles». «Prendre intentionnellement l'eau et l'assainissement pour cible revient à prendre les enfants pour cible», déplore Henrietta Fore. «L'eau est un droit fondamental.

Sans eau, il est impossible de survivre», assure-t-elle. En l'absence de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs et efficaces, les enfants risquent d'être victimes de malnutrition et de contracter des maladies évitables, dont la diarrhée, la typhoïde, le choléra et la polio. La situation est encore plus compliquée pour les filles. Ces menaces sont amplifiées en période de conflit, lorsque les attaques, qu'elles soient portées délibérément ou non, détruisent les infrastructures, blessent le personnel et coupent l'alimentation électrique qui permet aux systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène de fonctionner.

Les conflits armés restreignent en outre l'accès à du matériel et à des produits de consommation essentiels, tels que le carburant ou le chlore, qui s'épuisent ou sont rationnés, ou dont la livraison peut



être détournée ou bloquée. Bien trop souvent, les services indispensables à la population sont volontairement coupés.

Dans les pays touchés par des conflits, l'UNICEF s'efforce de fournir des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement sûrs et adaptés. Pour cela, l'organisation modernise et répare les systèmes de distribution d'eau, achemine de l'eau par camion, installe des latrines et sensibilise la population aux bonnes pratiques en matière d'hygiène.

A cet égard, l'UNICEF exhorte les gouvernements et ses partenaires entre autres à cesser de prendre les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que leur personnel pour cible, à associer les interventions humanitaires d'importance vitale au développement de systèmes d'eau et d'assainissement durables pour tous et à renforcer les capacités des gouvernements et des organismes d'aide humanitaire à fournir de manière systématique des services d'excellente qualité en matière d'eau et d'assainissement dans les

situations d'urgence. Le rapport a examiné les taux de mortalité dans 16 pays touchés par un conflit prolongé, à savoir l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, l'Irak, la Libye, le Mali, le Myanmar, la Syrie, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Yémen.

Dans tous ces pays, à l'exception de l'Irak, de la Libye et de la Syrie, les enfants de moins de 15 ans sont plus susceptibles de mourir d'une maladie transmise par l'eau que des effets de la violence collective.

Quant aux enfants de moins de 5 ans, ils ont près de 20 fois plus de risques de mourir d'une maladie diarrhéique liée à un manque d'eau, assainissement et hygiène (EAH) que des effets directs de la violence, sauf s'ils vivent en République arabe syrienne ou en Libye.

Cette analyse s'appuie sur les estimations du nombre de décès imputables à la «violence collective» et aux «maladies diarrhéiques associées à un manque d'EAH» publiées par l'OMS pour la période 2014-2016.

ONU: Guterres appelle à lutter contre le racisme et les discriminations

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé à lutter contre le racisme et les discriminations et à défendre les principes d'égalité et de dignité humaine, dans un contexte de montée des discours de haine. «Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance ne connaissent pas de frontières.

Aucun pays ni aucune communauté n'est à l'abri», a déploré le secrétaire général dans un discours prononcé lundi à l'occasion d'une cérémonie marquant la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

«Le massacre dans deux mosquées en Nouvelle-Zélande il y a dix jours est la dernière tragédie due à ce poison», a-t-il rappelé.

«Aujourd'hui et chaque



jour, nous devons nous unir contre la haine raciale et religieuse et contre le terrorisme des bigots», a exhorté M. Guterres.

Il s'est dit «profondément alarmé par la montée actuelle de la xénophobie, du racisme et de l'intolérance, alimentés de plus en plus par des idéologies nationalistes et populistes». «La propa-

gande haineuse se banalise et se propage comme une trainée de poudre par le biais des médias sociaux et de la radio. Nous la voyons se répandre dans les démocraties libérales comme dans les Etats autoritaires», a dit le secrétaire général.

«Ces forces obscures menacent les valeurs démocratiques, la stabilité sociale et la paix. Ils stig-

matisent les femmes, les minorités, les migrants et les réfugiés», a-t-il ajouté.

Lorsque des personnes sont attaquées, physiquement, verbalement ou sur les médias sociaux, en raison de leur race, de leur religion ou de leur appartenance ethnique, c'est toute la société qui est affaiblie, averti le chef de l'ONU. «Nous devons doubler d'efforts pour réparer les fissures et la polarisation qui sont si répandues dans nos sociétés aujourd'hui.

Nous devons favoriser la compréhension mutuelle et investir pour faire de la diversité un succès.

Et nous devons contrer et rejeter les personnalités politiques qui exploitent les différences à des fins électorales», a-t-il dit.

CNAS-MÉDECINS PRESCRIPTEURS ET MÉDECINS CONSEILS: Rencontre régionale demain à Oran

Les actions à mener pour trouver un équilibre entre la régulation des dépenses et la prise en charge des assurés sociaux, sera au centre des débats lors de la 8e rencontre régionale des médecins prescripteurs et médecins conseils qui lui sont rattachés, prévue demain à Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Ce rendez-vous, est organisé sous le thème «Agressions en parfaite synergie pour un partenariat durable», à l'initiative de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés.

Prendront part à cette rencontre, des médecins généralistes, des spécialistes et prescripteurs relevant des secteurs public et privé, notamment ceux qui activent dans les wilayas d'Oran, Mascara et Mostaganem, a indiqué la même source.

Cette manifestation scientifique entre dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique avec les professionnels de santé, dans une perspective visant à réguler les dépenses, tout en prenant en charge l'assuré social de façon optimale et aux moindres coûts et assurant la pérennité du système algérien de sécurité sociale aux générations futures, a-t-on souligné.

Par ailleurs, la CNAS vise, à travers cette rencontre, à instaurer une nouvelle approche de collaboration et d'entraide avec les prescripteurs et créer une passerelle de communication entre les deux parties, afin d'assurer une meilleure prise en charge des assurés sociaux en matière de soins de santé, selon les organisateurs. Les participants devront débattre de thèmes portant sur les économies du secteur de la santé et l'échange d'expériences entre les professionnels de la santé



notamment sur les meilleurs moyens susceptibles d'améliorer la protection sanitaire des citoyens, outre la prescription médicale et sa rationalisation, la consécration des bonnes pratiques dans ce domaine visant à renforcer le partenariat avec les différentes parties prenantes.

Ces parties contribueront à mettre fin aux mauvaises pratiques de certains médecins qui délivrent des congés de maladies de complaisance et qui abusent dans les prescriptions médicales, a-t-on soutenu.

Le programme prévoit une série de communications abordant «la complémentarité indispensable au service de l'assuré social», «la prise en charge du diabète de type 2 à

l'aube des dernières recommandations», «les actualités thérapeutiques dans la prise en charge de l'hypertension artérielle», «la prescription médicale : aspect médico-légal», «la responsabilité médicale», «l'asthme de l'adulte: diagnostic et prise en charge», «le rôle du médecin généraliste dans la prise en charge des maladies chroniques».

Cette rencontre est organisée en collaboration avec les sociétés savantes telles que l'Académie algérienne d'allergologie (AAA), la Société algérienne de médecine générale (SAMG), la Société algérienne de médecine interne (SAMI) ainsi que le Conseil de l'ordre des médecins (CNOM).

RD CONGO: L'ONU appelle la communauté internationale à lutter contre Ebola

Le chef des affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock, a appelé lundi à la communauté internationale à soutenir la lutte contre le virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC) où une épidémie en cours a déjà fait 621 morts.

«Nous ne pensons pas que le monde prête suffisamment attention à Ebola», a confié à la presse le chef du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), réclamant 326 millions de dollars pour lutter contre ce fléau. M. Lowcock vient d'effectuer une visite dans ce pays d'Afrique centrale avec la directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore, pour faire le point sur l'actuelle épidémie de fièvre hémorragique, la deuxième plus grave après celle de 2014-2016 qui avait tué plus de 11.000 personnes en Afrique de l'Ouest. Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a indiqué peu après l'intervention de M. Lowcock que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait recensé à ce jour plus de 1.000 cas dans le nord de la RDC depuis que cette épidémie s'est déclarée en août 2018. A la date de samedi dernier, 1.009 cas (944 confirmés et 65 probables) et 621 décès ont été recensés dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, a-t-il dit, ajoutant que plus de 300 patients avaient été guéris.

YÉMEN: Près de 110.000 cas présumés de choléra recensés au Yémen depuis janvier

Près de 110.000 cas présumés de choléra ont été recensés depuis le début de l'année au Yémen, causant 190 décès dans un pays ravagé par la guerre, ont annoncé lundi les Nations unies. Environ un tiers des 108.889 cas de choléra rapportés entre le 1er janvier et le 17 mars concernent des enfants de moins de cinq ans, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Cette forte hausse, qui intervient deux ans après la plus grave épidémie de choléra au Yémen, se concentre dans six provinces du pays dont celle de Sanaa, où se trouve la capitale éponyme, et celle de Hodeida, sur la mer Rouge. «La situation est exacerbée par le mauvais entretien du système d'évacuation des eaux usées dans de nombreux secteurs touchés, l'utilisation d'eau contaminée pour l'irrigation et les mouvements de population», a indiqué l'OCHA, présentant les pluies précoces comme une autre possible explication. Les maladies véhiculées par l'eau sont endémiques au Yémen. En 2017, plus d'un million de cas présumés de choléra avaient été rapportés en huit mois. Plus de 2.500 personnes sont mortes de cette épidémie entre avril et décembre 2017.

Le Yémen est déchiré par un conflit dévastateur depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 pour soutenir des forces progouvernementales contre les éléments du groupe «Ansarullah» (Houthis).

Le conflit a provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde selon l'ONU et a fait quelque 10.000 morts. Des ONG estiment que le bilan des victimes est largement supérieur. Ce contexte a favorisé la recrudescence des cas présumés de choléra, les civils souffrant d'un manque d'accès à l'eau potable et aux soins médicaux.

ÉTATS-UNIS: Au Colorado, le cannabis comestible envoie du monde aux urgences

Le nombre de visites aux urgences dues au cannabis dans un hôpital du premier Etat américain à avoir complètement légalisé cette drogue a triplé en quelques années, selon une étude qui avertit surtout des dangers des aliments infusés au cannabis. L'expérience du Colorado avec le cannabis, autorisé pour usage récréatif en 2014, est la plus ancienne des Etats-Unis, ce qui rend l'étude publiée lundi dans les Annales de Médecine interne particulièrement intéressante.

Le cannabis thérapeutique est légal dans 34 des 50 Etats américains, et l'usage récréatif l'est dans 10 Etats. Les chercheurs ont analysé un demi-million de passages aux urgences de l'hôpital de

l'Université du Colorado à Aurora de 2012 à 2016, dont environ 2.500 ont été au moins partiellement attribués à la consommation de cannabis.

Chaque année, le nombre de visites dues à la marijuana a augmenté, passant de moins de 250 en 2012 à plus de 750 en 2016. Plus de 90% de ces visites étaient dues à l'inhalation, le reste étant pour du cannabis comestible, dans des cookies, des bonbons ou l'un des innombrables aliments dans lesquels les fabricants infusent du THC (tétrahydrocannabinol), la principale substance psychotrope de la plante.

En soi, le triplement du nombre de visites n'étonne pas Andrew Monte, professeur de médecine urgen-

tiste et auteur principal. «Dès qu'il y a un nouveau médicament dans une communauté, il y a plus de visites aux urgences liées à lui», dit le docteur Monte à l'AFP, par exemple des médicaments contre la tension artérielle.

En revanche, s'alarme-t-il, la proportion de visites dues au cannabis ingéré était bien supérieure à sa «part de marché». Dans le Colorado le cannabis comestible ne représente que 0,3% du poids de THC vendu, à comparer aux 10% des admissions aux urgences.

«Il existe une naïveté à l'égard du cannabis comestible», dit Andrew Monte. «Le phénomène comestible est connu des médecins urgentistes depuis longtemps, mais

aucune donnée n'existait jusqu'à notre étude». «Malheureusement, les effets du cannabis comestible sont beaucoup moins prévisibles et plus longs», ajoute-t-il. «Les gens ne s'attendent pas à ce que cela déclenche anxiété ou psychose».

Le cannabis inhalé agit en moins de dix minutes, atteint un pic de concentration dans le sang en 30 à 90 minutes et est évacué en quatre heures. Par ingestion, le pic prend trois heures, et le THC reste dans l'organisme jusqu'à 12 heures après ingestion. Cette lenteur peut conduire des consommateurs néophytes à manger trop vite, provoquant intoxication et parfois des symptômes psychiatriques aigus.

CAP-VERT: Praia accueille le deuxième Forum africain sur la Santé

La ville de Praia, capitale du Cap-Vert a accueilli hier le deuxième Forum africain sur la Santé sous le thème «La couverture universelle en matière de santé et les urgences sanitaires: l'Afrique que nous voulons», ont rapporté lundi des médias locaux, citant des sources officielles.

L'événement qui doit rassembler 600 participants, sera chapeauté par le gouvernement en partenariat avec le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. Le forum vise à fournir une plate-forme sur laquelle de nouveaux partenariats, initiatives et programmes peuvent être forgés et à créer «des changements significatifs» pour de meilleurs soins de santé. Selon le

ministre de la Santé, Arlindo do Rosario, le Cap-Vert a «des résultats satisfaisants, très bons» en ce qui concerne la couverture sanitaire universelle. «Une série d'objectifs sont atteints, à savoir l'élimination de la transmission verticale du VIH d'ici 2020, l'élimination de la transmission autochtone du paludisme», a ajouté la même source. Pour le directeur régional de l'OMS, Matshidiso Moeti, la santé en Afrique est «bien développée», malgré les difficultés rencontrées, en particulier en termes de financement de la santé. Le forum sera un moment de partage, a ajouté le responsable, mais aussi «une occasion d'étudier» la situation sanitaire en Afrique, en particulier pour voir ce qui a été fait en matière de santé

au Cap-Vert, car il est considéré comme «un modèle» pour les pays africains. L'événement devra également réunir trente (30) finalistes du concours de l'innovation «Tirer parti des solutions innovantes», une plate-forme pour concrétiser l'engagement de la directrice régionale de créer et de renforcer des partenariats stratégiques dans la région et le programme de transformation pour la Région africaine de l'OMS 2015/2020.

Le premier Forum sur la santé en Afrique s'est tenu pour rappel, à Kigali (Rwanda) en juillet 2017 sous le thème «Donner la priorité à la population sur la voie de la couverture sanitaire universelle».

OSTÉOPATHIE UNE THÉRAPIE SANS CONTRE-INDICATIONS

Peu importe votre âge, que vous soyez enceintes, ou autre, il y a très peu de contre-indication pour consulter un ostéopathe.

Enceinte, puis-je consulter un ostéopathe ?

Oui, sauf contre-indication établie par votre sage-femme ou votre gynécologue obstétricien, et en attendant de préférence le second trimestre de grossesse. Le suivi ostéopathique va avoir plusieurs objectifs :

Aider le corps à s'adapter à sa nouvelle morphologie, à trouver un nouvel équilibre avec ce poids en avant qu'est le gros ventre, sachant que « durant la grossesse, on fera le minimum pour assurer le bien-être de la maman et de son bébé, car sous l'effet des hormones, la femme est très laxo [souple], précise Catherine Rod de Verchère. Ce n'est donc pas le moment de tout corriger ».

Lutter contre certains maux de la grossesse : douleurs au niveau de bassin, du coccyx, du pubis et bien sûr, du dos ; reflux gastriques, hémorroïdes, constipation ; troubles du sommeil.

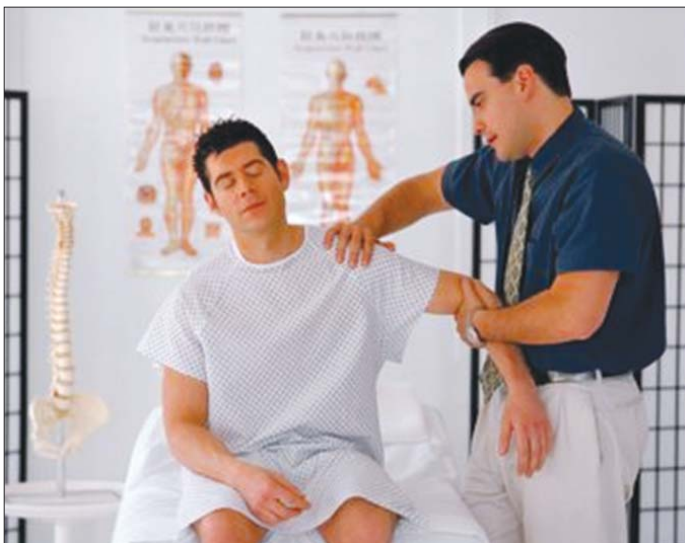
Aider à lutter contre la descente du bébé (non pathologique) via une manipulation, mais aussi des exercices d'abdominaux spécifiques.

Préparer le corps en vue de l'accouchement et prodiguer des conseils à la future maman : comment bien pousser, utiliser ses abdos et son souffle...

Attention : légalement, l'ostéopathe ne peut effectuer de manipulations gynécobobstétricales ou de touchers pelviens.

Peut-on emmener son bébé chez un ostéo ?

Si la grossesse est une épreuve physique pour la maman, c'en est aussi une pour le bébé ! Les neuf mois passés dans l'espace (très étroit les dernières semaines) du ventre de la maman, les contractions, sont autant de traumatismes pour le corps d'un petit être en plein développement. Ainsi, de fréquentes contractions in utero peuvent comprimer les hanches ou le bassin et avoir des répercussions plus tard sur l'acquisition de la position assise et de la marche ; des compressions sur les vertèbres pourraient entraîner des difficultés de digestion. Idem pour l'accouchement. Des heures de travail et de contractions, un passage dans des zones très étroites, voire



une éventuelle souffrance fœtale ou un cordon autour du cou, ne sont pas sans conséquences sur le corps du bébé. Une naissance longue et difficile ou au contraire très rapide vont toutes deux avoir des répercussions sur la mobilité du crâne, ce dernier étant très malléable avec ses sutures et fontanelles qui font office d'articulation entre les différentes pièces osseuses. Or des blocages peuvent avoir des répercussions sur de nombreuses fonctions du corps. « Chez les bébés, l'objectif de l'ostéo-

pathie va être de leur rendre le meilleur de leur potentiel », explique Catherine Rod de Verchère, qui conseille une consultation à un mois et demi, sauf problème spécifique (pleurs fréquents, par exemple) qui nécessiterait une séance plus tôt.

Pourquoi consulter ?

Une tête « déformée », en « pain de sucre », aplatie (plagiocéphalie)

Un torticolis congénital (le bébé garde toujours la tête du même côté)

Des soucis digestifs : coliques, régurgitations, constipation, ventre douloureux, un sommeil agité, des rhinos ou otites à répétition, un canal lacrymal bouché

Attention : en aucun cas une consultation chez l'ostéopathe ne peut remplacer le suivi pédiatrique classique. Face à ces différents signes d'appel, en apparence bénins, un avis médical est indispensable pour écarter toute cause organique.

QU'APPELLE-T-ON MÉDECINES ÉNERGÉTIQUES ?

Les médecines énergétiques visent à rééquilibrer les énergies de l'organisme. Si elles sont traditionnellement pratiquées en Chine, elles gagnent de plus en plus la confiance des Occidentaux. Selon la médecine asiatique traditionnelle, notre santé dépend d'une bonne circulation du souffle ou de

l'énergie vitale (traductions approximatives du mot «chi» ou «qi») et toute maladie résulte de son déséquilibre dans notre organisme, qu'elle soit insuffisante, bloquée ou mal répartie. La notion de médecine énergétique regroupe toutes les pratiques qui reposent sur

cette notion et visent à harmoniser l'énergie vitale pour préserver notre bien-être physique et moral. L'acupuncture est leur chef de file mais, à côté des aiguilles, des massages et des mouvements permettent aussi de canaliser la circulation de ce flux immatériel.



MAIS POURQUOI A-T-ON DES CHUTES DE TENSION?

De petites étoiles devant les yeux, puis très vite, un voile noir et soudain, plus rien. Désagréables, ces chutes de tension sont sans gravité, à condition qu'on ne se casse rien en tombant. Et les causes sont multiples. Une sensation de vertige, des jambes qui flanchent... C'est le malaise. Notre organisme supporte très mal les chutes de tension. Les capteurs de pression situés dans la paroi artérielle ont failli à leur mission. L'information de la baisse de tension n'est pas arrivée assez vite au cerveau pour être compensée. Lié à une chute brutale de tension, le malaise ne dure généralement que quelques instants et survient dans des situations bien précises.

Quand on se lève ou après le repas

En se levant, c'est une hypotension orthostatique. Cette variation brusque de pression est fréquente chez les personnes âgées ou ayant naturellement une petite tension. Lors du passage de la position couchée à la position debout, le cerveau se retrouve plus haut que le cœur. Pour lutter contre la pesanteur, le cœur doit envoyer le sang avec plus de force afin qu'il arrive jusqu'au sommet du corps, un réajustement parfois difficile en quelques fractions de seconde. De même, lorsqu'on se lève un peu trop vite de sa chaise, l'afflux de sang brusquement nécessaire dans les jambes peut provoquer une chute de tension et une sensation passagère d'étourdissement. Après le repas, c'est une hypotension post-prandiale. Cette chute de tension est répandue chez les diabétiques, les insuffisants cardiaques ou rénaux et les malades de Parkinson. Dans les deux heures qui suivent le repas, la digestion monopolise en grande partie l'énergie et le flux sanguin de l'organisme. La pression artérielle peut donc diminuer, provoquant un malaise chez les personnes fragiles.

Durant la grossesse, c'est sans gravité

Au cours du premier trimestre de grossesse, la tension de la future maman baisse fortement. Elle doit dilater ses vaisseaux au maximum pour accueillir le sang supplémentaire du bébé. Chez certaines, cela peut ponctuellement provoquer des syncopes. Les malaises peuvent survenir aussi en fin de grossesse pour des raisons plus mécaniques. Le bébé et l'utérus compriment la veine cave, ce qui bloque le retour veineux des jambes vers le cœur.

Il existe aussi des chutes de tension sévères, en cas d'hémorragie importante, de choc allergique ou d'infection généralisée. Mais ces situations n'ont rien à voir avec une baisse de tension passagère, elles nécessitent des soins médicaux d'urgence.

Parfois la baisse de tension est liée à la prise de médicaments

Les chutes de tension sont l'un des effets secondaires les plus mentionnés par les notices de médicaments. Les diurétiques et globalement tous les médicaments de l'hypertension peuvent provoquer des malaises nécessitant un réajustement de la dose. Les vasodilatateurs prescrits aux insuffisants cardiaques ou encore les anxiolytiques et certains antidépresseurs peuvent aussi favoriser les baisses de tension. En cas de malaises récurrents, il est intéressant de parler à votre médecin pour ajuster les doses ou modifier les horaires de prise du médicament.

CHOCOLAT : 6 BONNES RAISONS D'EN MANGER

Une étude américaine laisse entendre que plus la population d'un pays mange de chocolat, plus il compterait de prix Nobel ! Le chocolat noir, riche en cacao, est non seulement délicieux, mais ses flavonoïdes amélioreraient nos fonctions cognitives... Mais ce n'est pas là la seule qualité du chocolat. La preuve par 6.

Le chocolat est riche en minéraux

Croquer dans un carré de chocolat noir permet en effet de faire le plein de minéraux tels que le magnésium, le phosphore mais aussi le potassium, le fer, le zinc, ou encore de vitamines, notamment du groupe B. Associé à une alimentation variée, le chocolat favorise ainsi l'équilibre alimentaire. Attention bien sûr de bien le choisir : optez donc pour du vrai chocolat noir et oubliez les biscuits cacaoés et autres crèmes dessert trop sucrées dont la valeur nutritionnelle n'est pas aussi intéressante...

Le chocolat est un antidépresseur naturel

Le chocolat est excellent pour le moral, qu'on se le dise ! Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il contient du magnésium, un minéral connu pour ses effets relaxants et important pour la transmission de l'influx nerveux par le cerveau. Aussi parce qu'il est riche en théobromine, un stimulant réputé, mais aussi en tyramine et la phényléthylamine, deux substances proches des amphétamines qui agissent sur le cerveau en augmentant les effets des neurotransmetteurs. Un véritable antidépresseur naturel dont certains effets seraient même associés à ceux du cannabis.

Le chocolat aide à lutter contre les rides

Le chocolat noir fait partie du top 20 des aliments jeunesse ! Le cacao serait en effet l'un des aliments les plus riches en flavonoïdes, et plus particulièrement en catéchines, très connues pour leurs propriétés antioxydantes. Pour profiter de ses nombreux bienfaits, croquer donc sans culpabiliser pour le chocolat noir, riche en cacao et ne vous en privez pas. Il aide à garder un corps plus jeune et plus dynamique, plus longtemps ! Attention cependant au chocolat au lait ou au chocolat blanc. Pauvres en cacao, ils ne contiennent que très peu (ou pas) de flavonoïdes.

Le chocolat aide à prévenir les maladies cardiovasculaires

Les flavonoïdes contenus dans le cacao et



dans le chocolat noir jouent un rôle bénéfique dans la protection des maladies cardio-vasculaires. Ils favorisent en effet la baisse du taux de mauvais cholestérol (LDL) dans le sang et protègent l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins de l'organisme. Une raison de plus pour croquer du chocolat sans compter !

Le chocolat prévient l'hypertension

Voilà un aliment santé qui aide à lutter contre l'hypertension ! Grâce à sa richesse en flavonoïdes, le chocolat noir ferait en effet baisser la tension artérielle de façon significative et aiderait à conserver une pression sanguine stable. De plus, le chocolat noir permettrait également d'empêcher l'apparition du diabète de type 2.

Le chocolat ne fait pas... vraiment grossir

Riche en lipides et en glucides, le chocolat contient en moyenne 500 calories pour 100g. Il ne doit pas pour autant être banni de votre alimentation.

Parce que le chocolat noir de qualité apporte de nombreuses vitamines et reboute le moral, croquer quelques carrés chaque jour aiderait ainsi à ne pas craquer pour d'autres aliments pauvres en nutriments... mais très riches en calories.

La bonne quantité pour profiter de tous ses bienfaits sans grossir ? Une barre (soit environ 30g) de chocolat noir (70% de cacao minimum) par jour. Ni plus, ni moins. De quoi se faire vraiment plaisir, sans y laisser sa ligne !

ENFANTS : LE DIVORCE DES PARENTS AUGMENTE LES RISQUES D'ASTHME

Non, le divorce des parents n'est pas sans conséquences sur l'enfant ! D'après une récente étude britannique, les enfants dont les parents sont divorcés ont plus de risques que les autres de développer de l'asthme. Une affaire d'adultes, le divorce ? Pas si sûr ! En France, ce sont plus de 300 divorces qui sont prononcés chaque jour (2017). Et ces décisions de justice ont un impact considérable sur les enfants, qui en sont généralement les premières victimes.

On savait déjà que le divorce des parents pouvait provoquer de l'obésité infantile, ou encore des troubles relationnels chez l'enfant : voilà maintenant qu'une récente étude britannique accuse également les divorces de provoquer de l'asthme. Cette étude, publiée dans la revue scientifique *Annals of Allergy, Asthma and Immunology*, s'est intéressée à 90 000 familles britanniques, ayant un ou plusieurs enfants. Verdict : selon les chercheurs, un divorce



augmenterait de 28 % le risque d'asthme chez l'enfant. La fièvre, d'après eux, au stress, qui causerait, à long terme, des difficultés respiratoires.

«Événements traumatismants»

« Par ailleurs, nos résultats montrent également que cette proportion augmente en fonction du nombre d'événements traumatismants vécus par l'enfant, ajoute Robyn Wing, principal auteur de l'étude. Un divorce, des violences domestiques... Autant de facteurs qui provoquent du stress, et qui augmentent donc le risque d'asthme chez l'enfant. » On rappelle qu'en France, l'asthme touche environ 3,5 millions de personnes (300 millions dans le monde), dont une tiers à moins de 15 ans. En moins de 20 ans, le nombre d'asthmatiques a augmenté de près de 40% parmi les adolescents.

NIGER:

Reconduction pour trois mois de l'état d'urgence dans le sud-ouest du pays

Le gouvernement nigérien réuni en conseil des ministres lundi a décidé de la prorogation pour une deuxième période de trois mois de l'état d'urgence dans les départements de Tillabéri et de Gothèye (sud-ouest), devant la persistance de la menace terroriste, a indiqué hier une source officielle.

L'état d'urgence a été proclamé pour la première fois début décembre dernier dans ces départements de la région de Tillabéri, proche des frontières du Mali et du Burkina Faso, en proie aux agissements de plus en plus récurrents des groupes terroristes.

Le gouvernement nigérien a toujours estimé que l'insécurité dans l'ouest du pays était la conséquence des événements survenus en Libye en 2011 qui ont entraîné la «sanctuarisation» du nord du Mali par des groupes terroristes qui se sont dispersés dans toute la sous-région, notamment dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, en territoire nigérien.

Les départements de Tillabéri et de Gothèye étant exposés à la même menace, «le présent projet de décret est pris pour donner aux autorités administratives et aux Forces de défense et de sécurité déployées dans ces zones, les pouvoirs nécessaires pour rassurer la population et protéger l'intégrité du territoire», précise le gouvernement dans un communiqué.

MALI:

Le CICR condamne l'attaque armée contre des civils dans le centre du Mali

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fermement condamné hier l'attaque armée contre des civils dans le centre du Mali, faisant au moins 135 morts dont nombre de femmes et d'enfants.

«J'ai été marqué par le très jeune âge de certaines victimes qui avaient entre un et trois ans et le fait que la majorité des blessés étaient des femmes.

C'était un spectacle macabre fait de gémissements et de plaies béantes sanguinolentes», a déploré le délégué du CICR Félix Santhoni, dans un communiqué relayé par des médias locaux.

De son côté, le chef de la délégation du CICR au Mali, Jean-Nicolas Marti, a soutenu que «ce qui s'est passé à Ogossagou est extrêmement préoccupant. Le CICR dénonce des agissements totalement inacceptables et s'inquiète de l'exacerbation des tensions intercommunautaires au centre du Mali». M. Marti a en outre averti que «de tels agissements aggravent une situation sécuritaire déjà fragile et entraînent de graves conséquences humanitaires».

Par conséquent, le CICR a demandé à tous les acteurs «de faire preuve de retenue, de respecter les civils et d'épargner les combattants qui ont cessé de se battre».

Après la sanglante attaque de ce village peul, le CICR, en coordination avec les responsables sanitaires de la région, a participé à l'évacuation des blessés jusqu'à l'hôpital régional de Mopti. Pour faire face à leur prise en charge, il a également remis du matériel médical à l'hôpital de Mopti, selon le communiqué. Le président Ibrahim Boubacar Keïta s'est rendu lundi à Ogossagou-Peul, où il a promis la sécurité, la paix, et que «justice sera faite». «Il faut la sécurité ici, c'est votre mission», a déclaré M. Keïta à l'adresse du nouveau chef d'état-major, le général Aboulaye Coulibaly, nommé dimanche dans la foulée du limogeage des principaux chefs de l'armée lors d'un conseil des ministres extraordinaire au cours duquel le gouvernement a prononcé la dissolution du groupe de chasseurs dogsans «Dan Nan Ambassagou».

Cette tuerie s'est produite en pleine visite du Conseil de sécurité de l'ONU au Mali et au Burkina Faso voisins.

AUTODÉTERMINATION DES SAHRAOUI:

L'Afrique du Sud appelle à la mise en œuvre des résolutions onusiennes

Le président sud africain, Cyril Ramaphosa, a appelé hier l'ONU à mettre en œuvre «sans délais» les résolutions adoptées dans le cadre du règlement du conflit du Sahara occidental, dont celles portant sur le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui, réaffirmant son soutien aux efforts de médiation menés actuellement, par l'Envoyé spécial du SG des Nations unies, Horst Köhler, entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario.

Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), à Pretoria, le chef d'Etat sud-africain a réaffirmé l'aide et le soutien de son pays aux Sahraouis auprès de l'ONU pour «la mise en œuvre sans délais des résolutions portant sur le règlement du conflit du Sahara occidental y compris celle prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Appelant les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à des «négociations sans conditions préalables pour trouver une solution durable dans l'esprit du multilatéralisme et de la Charte des Nations unies», M. Ramaphosa a assuré que l'Afrique du Sud est disponible à faciliter le dialogue et à ramener les deux pays autour de la table des négociations, en vue de faire de l'Afrique «un



continent où régneront la stabilité et la paix, dans la perspective de la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA». Réitérant le plein soutien de son pays à la cause sahraouie, le président Ramaphosa a affirmé, dans ce contexte, que «l'Afrique du Sud n'oubliera jamais le peuple sahraoui et sera toujours à ses côtés». Dans cet esprit, il a cité l'engagement du militant de la cause anti-apartheid et président du Congrès

National Africain (ANC), Oliver Reginald Tambo (1917 - 1993), qui avait combattu pour l'indépendance de son pays, et dont le siège du ministère des Affaires étrangères porte son nom aujourd'hui.

M. Ramaphosa a rappelé que Olivier Reginald avait toujours reconnu que c'était grâce à la solidarité internationale que l'Afrique du sud avait pu se libérer du système d'apartheid et mettre fin à la domination de l'occupa-

tion. Faisant le constat en ce qui concerne la situation du peuple sahraoui, le chef d'Etat de l'Afrique du Sud a dénoncé «une crise humanitaire, notamment celle des populations sahraouies vivant dans les camps de réfugiés, en la considérant comme «la plus longue crise dans l'histoire de l'humanité»».

«La situation des Sahraouis est un fléau dans la conscience humaine. Malgré l'adoption de la résolution 621 par le Conseil de sécurité prévoyant le droit à l'autodétermination des Sahraouis, à travers un référendum, cette étape n'a pas été encore réalisée», a souligné l'intervenant appelant l'Onu et l'UA à agir pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui, qui a été privé, a-t-il mentionné, de son droit à la liberté».

L'Algérie est représentée à cette conférence par le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et une délégation de parlementaires.

LE PRÉSIDENT GHALI:

Mise en place d'un mécanisme de suivi de la conférence de solidarité de la SADC

Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali, a souligné hier à Pretoria, la nécessité d'élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, Brahim Ghali a appelé les Etats membres de la SADC et ceux de l'Union africaine à élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, affirmant que «le cadre de solidarité avec la République sahraouie devra aboutir à éliminer, une fois pour toutes, les vestiges du colonialisme et de l'apartheid, dans le continent africain».

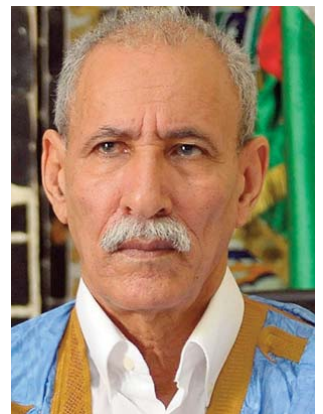
Assurant que le peuple sahraoui est fermement attaché à ses droits et à la lutte, par «tous les moyens légitimes, jusqu'à la réalisation de sa pleine souveraineté sur tout le territoire de son Etat indépendant», le président sahraoui a salué la tenue de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, soulignant que c'est «un message pour demander que justice soit rendue» et «une confirmation de la clarté de la question sahraouie du point de vue du droit international».

Dans ce contexte, il a ajouté que cette conférence est «un rappel de décisions historiques, telles que la décision de la Cour internationale de

Justice de 1975 rejetant la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental ou les décisions de la Cour de justice des Communautés européennes de 2016 et 2018, qui ont statué que «le Sahara occidental et le Royaume du Maroc sont deux pays distincts et interdisent l'exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple sahraoui, par l'intermédiaire de son représentant légitime et unique, le Front Polisario».

Le président Ghali a souligné, en outre, que «la Conférence est un message explicite adressé au Royaume du Maroc et à ses partenaires, en particulier l'Union européenne, pour qu'il cesse immédiatement le pillage et l'exploitation illégaux des ressources naturelles du peuple sahraoui».

Rappelant le parcours du combat engagé par le peuple sahraoui depuis plus de quarante ans pour son indépendance, le président Ghali a relevé que la conférence de solidarité de la SADC avec le peuple sahraoui constitue aussi «un appel urgent» aux Nations unies et à son partenaire, l'Union africaine et au Royaume du Maroc, pour accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui en tant que solution juste, démocratique et approuvée par la communauté internationale, sur lequel les deux parties au conflit «étaient engagées». Dénonçant la violation flagrante par le Maroc de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) en particulier celui portant sur le respect des frontières héritées de l'indépendance, M. Ghali a souligné, en



outre, la nécessité de l'adoption de mesures urgentes et adéquates pour mettre fin à cette situation.

«Un Etat africain, le Royaume du Maroc, membre de l'organisation continentale, occupe illégalement des parties du territoire d'un autre Etat africain, la République sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine», a-t-il dénoncé.

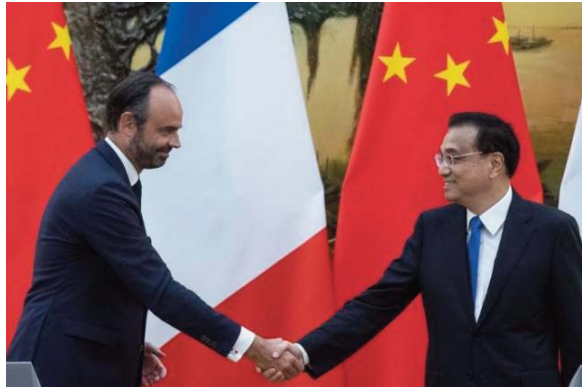
«La RASD est prête à mettre immédiatement en œuvre les décisions de l'Union africaine d'engager des négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables, afin de résoudre le conflit avec le Maroc», s'est-il également engagé, précisant que cette démarche s'inscrit dans un esprit de coopération, d'intégration, de respect mutuel et de bon voisinage».

VISITE DE XI JINPING EN FRANCE: Débattre de la coopération bilatérale et du partenariat euro-chniois

La visite du président chinois Xi Jinping en France est l'occasion pour le président Emmanuel Macron de débattre à la fois des procédés d'approfondir la coopération franco-chinoise et de ceux du partenariat euro-chinois, selon les médias.

Ainsi et après avoir passé en revue les aspirations de la France, lors du deuxième jour (lundi) de la visite du dirigeant chinois dans l'hexagone, en mettant l'accent sur la nécessité de consolider les relations bilatérales sur les plans diplomatiques, économiques et historiques, M. Macron a convoqué mardi la chancelière allemande Angela Merkel et Jean-Claude Juncker, président de la commission européenne, afin de préparer le prochain sommet euro-chinois prévu au cours du mois d'avril à Bruxelles.

«Le choix de l'évidence et de la raison au XXI^e siècle est là, dans un partenariat euro-chinois fort, défini sur des bases claires, exigeantes et ambitieuses», a déclaré M. Macron à l'issue d'un entretien lundi avec son homologue chinois à l'Élysée, appelant à une Europe «unie» autour «d'une stratégie cohérente dans le dialogue avec la Chine». «Le monde traverse des mutations inédites : la Chine, la France et l'Europe sont toutes à un moment crucial de leur développement», a estimé de son côté le président Xi Jinping. L'enjeu de la réunion avec Merkel et Jean-Claude Juncker est, selon des analystes politiques, double pour le Vieux continent: se poser face à la Chine en interlocuteur crédible pour tenter de la «persuader de canaliser ses ambitions économiques et diplomatiques dans les règles du multilatéralisme» et, d'autre part, d'essayer d'unifier une Europe divisée face aux ambitions de Pékin, que la



Commission européenne qualifie de «rival systémique». «Il faut renforcer l'unité des Européens par rapport aux grandes puissances comme la Chine ou les États-Unis».

Pour cela, travailler dans le cadre du couple franco-allemand et de l'UE», résume une source de l'Élysée, ajoutant qu'il faut aussi «construire avec la Chine un agenda positif, notamment dans le climat, dans le cadre d'un multilatéralisme en crise».

Selon des observateurs, la Chine considère le continent européen comme un partenaire prioritaire dans sa politique étrangère.

La Chine partage avec l'Europe de nombreux intérêts communs, entre autres le rejet de l'unilatéralisme et le protectionnisme. Au cours de la 20^e réunion des diri-

geants Chine-UE, en juillet dernier, les dirigeants chinois et européens ont ainsi réitéré leur soutien au multilatéralisme et à un ordre international fondé sur des règles et centré sur les Nations Unies.

En tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, la Chine et la France jouent en outre un rôle de premier plan face aux défis du changement climatique.

Les deux pays sont déterminés à mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat de 2015, et ont également lancé en 2018 une «Année de l'environnement Chine-France».

La Chine de par son avancée technologique est très présente dans plusieurs pays de l'UE, notamment dans les secteurs des travaux publics et du textile.

BREXIT: Le Parlement britannique amené à voter aujourd'hui sur un plan alternatif à l'accord de May

Le Parlement britannique devrait trouver cette semaine un plan alternatif à l'accord sur le Brexit négocié avec Bruxelles par la Première ministre britannique Theresa May, après avoir voté lundi soir à la majorité pour reprendre en main la gestion du dossier du Brexit.

Les députés ont ainsi adopté par 329 voix contre 302 un amendement leur permettant d'organiser mercredi une série de votes «significatifs» sur la forme que doit prendre le Brexit. Parmi les options sur lesquelles les parlementaires pourraient donner leur avis, figurent le maintien de la Grande Bretagne dans le marché unique, la tenue d'un second référendum, ou l'annulation de la sortie de l'UE. Les députés consentent par ailleurs d'exclure une sortie sans accord. La reprise en main du parlement de tout contrôle du Brexit a été toutefois décriée par de nombreux responsables politiques, «puisque elle renverse l'équilibre entre les institutions démocratiques et crée un dangereux et imprévisible précédent pour le futur», selon un porte-parole du ministère chargé du Brexit.

La position du gouvernement s'est affaiblie davantage par la démission de trois ministres lundi soir.

Le ministre de l'Industrie, Richard Harrington, le ministre d'Etat auprès des Affaires étrangères et du Commonwealth, chargé du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, Alistair Burt et le ministre de la Santé, Steve Brine.

Dans sa lettre de démission, M. Harrington a reproché au gouvernement de jouer «à la roulette» avec «les vies et les moyens de subsistance de la grande majorité» des Britanniques, du fait de son «échec à garantir un accord de sortie». Pour les observateurs, cette défaite parlementaire est perçue comme une énième «humiliation» pour Mme May et accentue la crise politique que traverse le pays, avec une Première ministre qui a perdu toute autorité et semble proche de la démission. En attendant, l'avenir du Royaume-Uni est entre les mains des députés.

VENEZUELA: Des systèmes de missiles russes S-300 équipent l'armée vénézuélienne depuis des années

Les Forces armées vénézuéliennes utilisent depuis des années des systèmes de missiles sol-air russes S-300 et cela ne fait pas sensation, a affirmé hier, Igor Korotchenko, directeur du Centre d'analyse du commerce mondial des armes (TsAMTO).

«Des systèmes de missiles Antei-2500, qui est une version export des systèmes de missiles antiaériens S-300VM, ont été livrés au Venezuela ces dernières années et ont été présentés à maintes reprises par ce pays lors de défilés militaires, ce n'est une sensation», a soutenu Igor Korotchenko, cité par l'agence russe Sputnik. Il a expliqué que ces systèmes étaient capables de contrer des attaques aériennes menées par des avions militaires, mais aussi d'intercepter des missiles balistiques tactiques. D'après l'interlocuteur de Sputnik, «les systèmes de missiles Antei-2500 sont un sérieux obstacle pour tous les ennemis potentiels du Venezuela». «Chaque agresseur potentiel sera confronté à un système à longue portée qui est destiné à la fois à la protection des troupes et des installations militaires. C'est l'un des meilleurs systèmes de missiles sol-air à longue portée aujourd'hui sur le marché mondial des armes», a-t-il indiqué. Plusieurs médias internationaux avaient plus tôt relayé des informations selon lesquelles des systèmes de missiles sol-air russes S-300 ont été mis en état opérationnel dans le pays en février 2019 dans le contexte de la situation dans la région.

Fin janvier, l'opposant vénézuélien Juan Guaidó s'est autoproclamé «président en exercice» du pays et a prêté serment au cours d'une manifestation.

Donald Trump l'a alors reconnu en tant que président par intérim. De nombreux pays, dont le Royaume-Uni et l'Allemagne et la France, ont suivi l'exemple de Washington. Plusieurs pays dont la Chine, la Russie, la Turquie et le Mexique ont apporté leur soutien au gouvernement de Nicolas Maduro.

APS

DIPLOMATIE: Damas, Moscou et la Ligue arabe dénoncent l'annonce américaine sur le Golan

La Syrie, la Russie ainsi que plusieurs États arabes ont rejeté lundi la décision des États-Unis de reconnaître la «souveraineté» d'Israël sur la partie occupée du Golan syrien, Damas qualifiant les États-Unis de «premier ennemi des Arabes».

Israël a conquis une grande partie du Golan syrien (1.200 km²) lors de la guerre israélo-arabe de 1967, avant de l'annexer en 1981. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. Lundi, en présence du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le président Donald Trump a signé à la Maison Blanche le décret reconnaissant officiellement la souveraineté d'Israël sur le Golan.

M. Trump avait annoncé la semaine dernière son intention de le faire, ce qui lui avait déjà valu les condamnations de la Syrie et d'autres pays arabes. La décision américaine est interprétée comme un coup de pouce majeur à M. Netanyahu à 15 jours d'élections légis-



latives incertaines en Israël. «Dans ce qui constitue une violente attaque contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le président des États-Unis a reconnu l'annexion du Golan syrien», ont déclaré les Affaires étrangères à Damas, citées par l'agence de presse officielle Sana.

«Trump n'a pas le droit ni l'autorité légale pour légitimer l'occupation» israélienne, a ajouté cette source. Le soutien illimité de Washington à Israël fait des États-Unis le «premier ennemi des Arabes», a-t-elle encore affirmé.

Sur Twitter, le chef de

l'opposition syrienne, Nasr Hariri, a estimé que la décision américaine allait «provoquer plus de violence et d'instabilité et aurait des répercussions négatives sur les efforts en vue de la paix dans la région». La Russie a dit craindre «une nouvelle vague de tensions» au Proche-Orient à la suite de la décision américaine.

Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Aboul Gheit, a jugé la décision de M. Trump «nulle et non avenue dans le fond et la forme». «Légaliser l'occupation est une nouvelle orientation de la politique

américaine (...) Si l'occupation est un grand crime, la légitimer est un péché qui n'en est pas moins grave», a déclaré M. Aboul Gheit, dans un communiqué.

Il a ajouté que le rejet de cette politique américaine était une position arabe «unanime» qui sera réaffirmée au prochain sommet arabe de Tunis.

Le Koweït a estimé que la décision américaine n'aiderait pas à l'établissement de la paix et remettait en cause le rôle des États-Unis en tant que médiateur. La Jordanie a elle dénoncé une «décision unilatérale qui provoquerait davantage de tensions dans la région».

A Beyrouth, le ministre des Affaires étrangères a rejeté une mesure qui «viole le droit international et nuit aux efforts pour une paix juste».

«Les hauteurs du Golan sont un territoire syrien et arabe et (...) aucun pays ne peut changer l'Histoire en transférant la propriété d'un territoire d'un pays à un autre», selon lui.

RUSSIE:

Découverte d'un trésor perdu pendant près d'un siècle

Plus de 2.000 objets en argent pesant au total 400 kilos, remontant à la révolution bolchévique il y a un siècle, ont par hasard été découverts par des ouvriers à Saint-Petersbourg, en Russie, un trésor de la famille Narychkine qui était considéré comme perdu, ont rapporté hier, des médias.



Grande famille noble de l'époque tsariste, les Narychkine ont fui la Russie après la révolution bolchévique de 1917. C'est dans l'un des manoirs leur ayant appartenu dans la deuxième ville du pays qu'a été découvert ce trésor estimé à environ 2,6 millions d'euros. «Une trouvaille de la sorte est extrêmement rare : un trésor dans son intégrité, ayant appartenu à une même famille et très bien conservé. C'est unique», s'est félicitée Olga Taratynova, la directrice du musée du palais de Tsarskoïé Selo, à qui est revenue la collection. «A l'époque, tout cela faisait partie d'objets

du quotidien de l'une des familles les plus riches de Russie», a souligné Mme Taratynova, relevant une «valeur artistique énorme», par exemple avec un service de table exécuté par le joaillier de la cour impériale.

Le trésor a été découvert en 2012 lors de travaux de réparation dans un bâtiment situé en plein centre de l'ancienne capitale impériale. Les ouvriers y ont découvert par hasard, après avoir cassé une maçonnerie en briques, une petite salle secrète renfermant des caisses remplies d'objets en métal précieux. Selon la presse locale, les

ouvriers ont alors tenté de dérober le trésor avant d'être pris en flagrant délit. Les objets ont été offerts en 2018 par l'Etat au musée de Tsarskoïé Selo, situé dans un ancien palais impérial près de Saint-Petersbourg. Il s'agit d'objets du quotidien tels que des services de table réalisés par les meilleurs joailliers russes, principalement en argent, des miroirs, encensoirs, médailles et divers objets décoratifs. Le tout était soigneusement emballé dans des journaux et des tissus imbibés d'acide acétique, ce qui a permis leur bonne conservation.

NORVÈGE:

Découverte d'une épave de navire viking



Des archéologues ont annoncé lundi la découverte en Norvège d'une épave de navire viking, enfouie dans une région riche en vestiges éclairant l'histoire de ces redoutables guerriers et navigateurs du Moyen âge. L'embarcation a été détectée à l'aide d'un géoradar (ou radar à pénétration de sol), à l'intérieur d'un tumulus recouvrant une sépulture dans un parc du comté de Vestfold, au sud-est d'Oslo, où des reliques vikings sont régulièrement exhumées. «Les images montrent une forme de bateau (...). Il est impossible à ce stade de déterminer l'état de préservation de l'épave sous la tourbe», a indiqué Terje Gansum, directeur du patrimoine culturel de Vestfold, dans un communiqué.

Des mesures supplémentaires par géoradar vont être menées avant une

hypothétique excavation. Il existe sept épaves connues de bateaux datant de l'époque viking en Europe, dont trois identifiées dans ce même comté. Des restes d'une embarcation viking ont également été localisés l'an dernier dans le sud-est du pays scandinave.

A l'âge des Vikings au cours duquel ces guerriers et marchands d'Europe du Nord ont sillonné les mers entre les VIIIe et XIe siècles, il était de coutume d'enterrer les rois et les chefs à bord d'un bateau hissé à terre et enseveli sous un monticule. «La découverte d'un bateau viking à Vestfold est historique. Elle a été réalisée dans une région déjà riche de son passé viking», s'est réjoui le ministre chargé du Climat et de l'environnement, Ola Elvestuen, saluant une découverte «de portée mondiale».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
DAIRA : AIN -LECHIEKH
COMMUNE : OUED - DJEMAA
NIF/098444155123817

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, notamment son article 65-alinéa 02 et suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2019 Portant réalisation des projets suivant

- Rénovation réseau d'assainissement a douar Guedouche
- Rénovation réseau d'assainissement a douar Ali khoudja

Parue dans les journaux quotidiens suivants: (DK NEWS 19/02/2019 et 2019/02/19 (موت الأحرار) et le BOMOP et suite à la décision de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres du : 19-03-2019.

Le P/APC de la commune d'Oued Djemaa informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du marché aux entreprises qui ont répondu au mieux aux conditions demandées de cahier de charge et des critères de choix définis conformément à l'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales suivantes :

Intitulé de l'opération	Entreprise	NIF	La note de l'offre technique	Montant de l'offre	Critère de choix	Délais d'exécution
Rénovation réseau d'assainissement a douar Guedouche	ENT.GRAND.TRX.PUBLICS ET HYDRAULIQUE TOUARRI MELOUD KHEMIS MILIANA	167440401246026	44	13.269.214.00 DA	Moins disant	05 MOIS
Rénovation réseau d'assainissement a douar Ali khoudja	ENT.GRAND.TRX.PUBLICS ET HYDRAULIQUE TOUARRI MELOUD KHEMIS MILIANA	167440401246026	44	13.827.324.00 DA	Moins disant	05 MOIS

Les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leur recours au commission du marché de la commune de oued djemaa dans les 10 dix jours a compter de la date de publication de l'avis de l'attribution provisoire. si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public

Les soumissionnaires qui sont intéressées sont invitées de se rapprocher du service du marché au plus tard trois 03 jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 1916007299 du 27/03/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DARCHIOUKH
COMMUNE DE MLILHA
N° /2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR

Numéro fiscale : 0984.1713.9061.613

Suivant aux décret présidentiel n° : 15-247 relative aux réglementation des marchés publics notamment les articles 72-73-76 .

Monsieur le président de la commune de m'lilha lance un avis d'attribution provisoire des marches de la façon suivante :

N°	L'opération	L'entreprise admis	Numéro Fiscal	Montant d'offre	Délais d'exécution
01	REALISATION DES ROUTES a MLILHA	LOUTRI DAHMAN	197017040049632	18 361 704.00 DA	03 MOIS
02	REALISATION DES ROUTES a MOUILH	HADI ALHADI	198317250009826	18 267 964.00 DA	03 MOIS
03	REABILITATION DE L'ENSIENNE ECOLE DE ZEROUG OMIRA	AZOUZ MOHAMED	197728220056621	21 990 753.10 DA	03 MOIS

LES CANDIDATEURES PEUVENT CONSULTER LES RESULTAT DES OFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS AUX NIVEAU DE SIEGE DA LA COMMUNE DANS LES DELAIS DE 03 JOURS AUX MAXIMOME A PARTIR DE LA PARUTION DE CETTE ANANCE DANS LES JOURNAUX ET POUR INSCRIRE LEURS RECOURS DEVANT LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNE DANS Les Délais De 10 Jours A partir de la parution de Cette ANANCE DANS LES JOURNAUX.

DK NEWS

Anep : 1916007164 du 27/03/2019

LA MANIFESTATION «LIRE EN FÊTE» À BISKRA : Des activités éducatives et de loisirs fascinent les enfants

Les activités éducatives et de loisirs proposées dans le cadre de la 9^e édition de la manifestation culturelle «Lire en fête» lancée lundi après-midi dans la wilaya de Biskra, ont attiré de nombreux enfants amateurs de la lecture et des activités intellectuelles, a-t-on constaté.



Le coup d'envoi de ce festival, donné à la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed Assami» de la ville de Biskra, a été marqué par l'inauguration d'un salon de livres proposant des ouvrages scientifiques, éducatifs et de divertissement, ainsi que l'organisation d'ateliers de dessin et d'innovation artistique en plus d'expositions en plein-air offrant aux enfants visiteurs un espace de loisirs et de détente. Avec curiosité et entrain

les enfants de différentes catégories d'âge ont découvert le programme proposé entre lecture, titres des livres et diverses animations, les compétitions culturelles et scientifiques notamment aux côtés des contes, des pièces théâtrales et des spectacles de clown présentés par les troupes locales, a-t-on constaté. «Cette manifestation vise essentiellement à revaloriser le livre ainsi que le développement de la personnalité des enfants en

leur proposant des activités ludiques permettant d'élargir leurs centres d'intérêt», a indiqué la conservatrice de ce festival, Souda Dou, qui a souligné la nécessité d'inculquer aux jeunes la culture de la lecture, les visites des bibliothèques et la documentation. Selon le programme de cette manifestation, la bibliothèque itinérante, qui dispose de nombreux ouvrages versés dans différents domaines, sillonnera plusieurs com-

munes de la wilaya de Biskra, entre autres Doucen, Ras El Miaad et Lioua, en vue de permettre à un grand nombre d'amateurs de la lecture d'élargir leurs connaissances. Organisée à l'occasion des vacances scolaires de printemps, cette 9^e édition de la manifestation «Lire en fête» sera clôturée le 28 mars courant au cours d'une cérémonie de remise des prix des concours de dessin, des travaux pratiques et de lecture.

ORAN: Nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre»

Plusieurs spectacles sont au menu de la nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre» qui débute mercredi au Théâtre régional d'Oran (TRO) pour une semaine d'activités, a-t-on appris lundi du directeur de cette structure culturelle.

«Des spectacles à caractère ludique et pédagogique sont à l'affiche dans le cadre de ce programme d'animation visant à combler utilement le temps libre des petits durant cette période de vacances scolaires», a précisé à l'APS Mourad Senouci. Le coup d'envoi de cette édition coïncidera, mercredi, avec la célébration de la Journée mondiale du théâtre où les enfants auront rendez-vous avec «Pinocchio», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha. En plus de ce numéro de marionnettes qui affiche complet depuis sa création en octobre dernier, les petits iront également à la découverte d'autres productions à succès à l'instar de «Tahouissa bel karroussa» de Mohamed Mihoubi. Les pièces «El achrar el thalata», «100 % environnement» et «Ennahla» figurent aussi parmi les affiches mettant en vedette de jeunes comédiens de troupes locales aux côtés de ceux du Théâtre régional d'El-Eulma qui proposent des contes sur fond d'ombres chinoises. Les spectacles de la semaine «Vacances au théâtre» sont programmés à raison de deux séances quotidiennes, matinée (11 h) et après-midi (15 h), a indiqué la direction du TRO.

AIN TÉMOUCHENT: 7 ateliers pédagogiques et récréatifs au profit des enfants au festival «Lire en fête»

La bibliothèque principale de lecture publique «Malek Bennabi» d'Aïn Témoûchent abrite, le temps d'une semaine, sept ateliers éducatifs, pédagogiques et récréatifs au profit des enfants au titre du festival culturel local «lire en fête», a-t-on appris des organisateurs. Ces ateliers constituent des espaces de lecture, de dessin, de travaux manuels, de jeux de divertissement, de métiers, de radio, de conte et de livre pour tester les facultés des enfants à résumer une histoire lue, ont indiqué les responsables de cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 28 mars courant. Dans ce contexte, la bibliothèque mobile sillonnera cette semaine les communes d'El Malah, Chentouf, Aïn Kihal et Sidi Ouriache pour inciter les enfants à la lecture des livres, a souligné la commissaire de ce festival, Samira Belbachir. Cette manifestation culturelle enregistre la participation des associations «Ibtissama» de la wilaya de Bouira et «El Ghad» d'Alger et d'une troupe de marionnettes de Médéa, outre des associations locales, a-t-elle fait savoir, signalant que le programme du festival comporte des concours inter-élèves et des visites au site archéologique de Siga dans la commune de Oulhaça et au musée du moudjahid à Beni Saf.

AÏN DEFLA : Des ateliers sur la conduite automobile et la sécurité routière marquent la manifestation «Lire en fête»

Des ateliers sur la conduite automobile et la sécurité routière ont marqué la manifestation «Lire en fête» ouverte lundi après-midi à la bibliothèque de lecture publique «Hamdane Hadjadj» de Aïn Defla à l'initiative de la Direction locale de la Culture.

«L'objectif de ces ateliers, une nouveauté dans la manifestation «Lire en fête», consiste à ancrer chez les enfants à un âge précoce les principes élémentaires se rapportant à la sécurité routière», a précisé le directeur de la Culture de Aïn Defla, Mohamed Hasnaoui.

M. Hasnaoui a noté que les ateliers en question, fruits d'une convention signée entre sa direction et l'association locale des auto-écoles, ont été conçus de telle sorte à permettre à l'enfant de développer sa maîtrise de soi et son sens des responsabilités.

«L'enfant d'âge scolaire a, en vérité, besoin qu'on lui impose des règles claires et constantes ainsi que des limites. Ces règles servent à le protéger, à lui permettre de développer sa maîtrise de soi et son sens de ses responsabilités ainsi qu'à établir ses valeurs», a-t-il souligné.

De son côté, le responsable de l'association locale des auto-écoles, Nouredine Guendouz, a mis en exergue le rôle de ces ateliers en matière d'inculcation de la discipline inhérente à la conduite au-



tomobile chez les enfants. «Appelé à être le conducteur de demain, l'enfant doit, dès son jeune âge, évoluer dans un contexte favorisant l'élimination des comportements non acceptables», a-t-il estimé.

Un riche programme coïncidant avec les vacances scolaires, comportant notamment des spectacles de magie, des divertissements animés par des clowns et des projections de courts métrages, a été mis en place à l'occasion.

Des représentations seront, par ailleurs, données au profit des enfants hospitalisés au niveau des établissements hospitaliers de Sidi Bouabida et Khémis Miliana, selon le conservateur de cette manifestation culturelle, Bahi Boucetti. Outre la bibliothèque de lecture publique,

les spectacles seront abrités par la place jouxtant la maison de la Culture Emir Abdelkader de Aïn Defla, selon les organisateurs de l'événement, qui signalent que la clôture de cette manifestation sera animée par Aïmou Yazid le 28 du mois en cours dans la commune d'Arrib (15 km au nord-est du chef-lieu de wilaya). Nombre de parents rencontrés ont été unanimes à mettre en évidence le rôle de cette manifestation en matière d'«incitation des enfants à découvrir les joies de la lecture et de la découverte pour développer leur imagination», observant que les réseaux sociaux ont pris le dessus ces dernières années sur les enfants, reléguant au second plan des occupations saines et enrichissantes à l'image de la lecture.

MILA: Lancement de l'étude portant sur la protection des sites archéologiques "Ain El Kerma" et Boutkhmaten"

Les services de la direction de la culture de la wilaya de Mila ont entamé l'étude portant sur la protection des sites archéologiques d'Ain El Kerma dans la commune d'Ouled Akhlouf et «Boutkhmaten» dans la commune d'El Mechira, a-t-on appris lundi du service du patrimoine culturel de cette direction.

Cette opération qui a mobilisée une en-

veloppe financière de 20 millions de dinars, a été confiée à un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la sauvegarde des sites archéologiques a précisé à l'APS le responsable de ce service, Lazghed Chiaba, soulignant que des délais de 3 et 9 mois seront respectivement consacrés à la réalisation et au suivi de cette étude.

Selon le même responsable, cette opé-

ration vise à protéger les sites Aïn El Kerma et «Boutkhmaten» où de nombreux vestiges romains couvrant plusieurs hectares, ont été découverts.

La wilaya de Mila dispose d'autres sites archéologiques faisant actuellement l'objet d'efforts de sauvegarde, a-t-il ajouté, citant à cet exemple les sites de «Lebâala» dans la commune d'El Athmania, où se trouve

des vestiges romains, du «palais de l'Agha» dans la commune de Ferdjioua et la mosquée «d'Abou El Moudjahid Dinar» située dans le vieux Mila. M. Chiaba a, par ailleurs, fait savoir que tous ces sites et monuments sont classés au patrimoine culturel de Mila.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Grey's Anatomy

 Réalisateur : Chandra Wilson
 Avec : Ellen Pompeo, Kim Raver


Craignant que Betty ne cherche à fuir pour se droguer, Amelia et Owen la surveillent discrètement. De son côté, Meredith s'entretient avec Teddy au sujet du bébé qu'elle attend et tente de la reconforter. Jackson, quant à lui, est de retour. Mais l'accueil de Maggie est glacial. Par ailleurs, le chirurgien-plasticien prend en charge un enfant qui présente une excroissance au niveau des omoplates.

France 2 21:05

Une mort sans importance

 Réalisateur : Christian Bonnet
 Avec : Bruno Salomone, Caroline Proust


Près de Marseille, un marginal qui vivait sur un terrain municipal à l'abandon est retrouvé mort. Claire, qui travaille au SRPJ local, est chargée de mener les investigations. Son ex-mari, Alain, qui a la garde de leur fils Basile, 17 ans, découvre que ce dernier est mêlé à ce meurtre. Résolu à protéger Basile, Alain décide de tout faire pour empêcher son ex-épouse de découvrir la culpabilité de leur enfant. Gagnée par des soupçons de plus en plus alarmants, Claire avance à tâtons vers une vérité dont elle pourrait bien ne pas se remettre.

France 3 21:00

Des racines et des ailes



Une pyramide au cœur du palais. Le plus grand musée du monde célèbre les 30 ans de sa fameuse pyramide constituée de verre et de métal, construite par l'architecte Ieoh Ming Pei. A cette occasion, Carole Gaessler ouvre les portes de la salle de «La Joconde» et du département des Antiquités égyptiennes. Le Louvre de l'intérieur. Dans la salle de «La Joconde», une équipe se prépare à une opération de grande ampleur : le dépoussiérage annuel des collections royales du XVIII^e siècle. Au Soudan, sur la piste des pharaons. Des archéologues du Louvre tentent d'en savoir davantage sur la civilisation kouchite.

CANAL+ 21:05

La Gaule d'Antoine



Après avoir parcouru les régions de France pour aller à la rencontre de Français pittoresques et amusants Antoine de Caunes poursuit son voyage décalé en Angleterre. Au pays des Beatles, l'infatigable globe-trotter pose ses valises à Londres pour s'initier à la mode vestimentaire britannique en compagnie du styliste sir Paul Smith. Il part à la rencontre de Jonny Woo qui se produit chaque soir dans un cabaret queer. L'animateur rend visite à une fan de la famille royale qui a transformé sa maison en musée dédié à la reine, avec moult mugs et bibelots. La musicienne indienne Anoushka Shankar l'initie à la pratique de la sitar.

6 21:00

Top chef



Les candidats doivent d'abord réaliser un rable cuit sur l'os et accompagné de fruits, sous l'expertise des jurés et de Gilles Goujon, meilleur ouvrier de France (MOF) en 1996. Les toques Hélène Darroze, Philippe Etchebest, Michel Sarran et Jean-François Piège dégustent à l'aveugle les assiettes pour permettre à un candidat éliminé de revenir dans le concours. Puis, dans le restaurant de Jean-François Piège, les concurrents découvrent le mijoté moderne, une technique de cuisson inventée par le chef. Celui-ci désignera le qualifié pour la semaine suivante.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2126

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		2	6	1	5						
			9	8	2						
9							6				
2	9					6	8				
	5				3						
7	4					5	9				
4							3				
			3	4	5						
		7	8		9	2	5		1	3	
								4	5		
								8			
								8	6		
		2	3	6	8	7		6	9	3	1
			1	2	8					9	3
1							6				
6	2				3	1					9
	3				8						1
5	7					9	4				
7											8
			6	8	9						
		6	7	1	9						



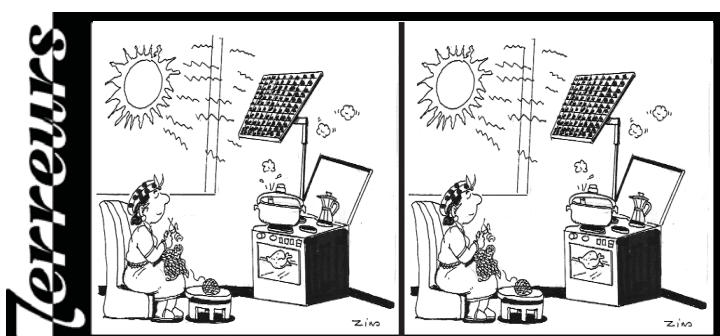
"Les volontés des faibles sont la pâture de l'intolérance."

Virginia Woolf

Mots croisés n°2126

- 1 - Contre-épreuve
 2 - Aromatique
 3 - Arrentée - Ville de siège
 4 - Partie essentielle - Remarquable
 5 - Traqueur de rongeur - Cyprinidé décoratif
 6 - Reflets - Ancêtre
 7 - Marteau de carrier - Tas de dunes - Continent mythique
 8 - Désir de naufragé - Table de pressoir - Minuscule seigneur des anneaux
 9 - Élément de pieuvre - Feuille de radis
 10 - Demander un exploit - Les tiers des duos
- A - Réactivité en action
 B - Autre nom d'Esau - Baignoires de mandarins
 C - Supplicieraient
 D - Créatrice de scène - Il est mûr pour la retraite - Protecteur de cousette
 E - Colombine - Grande quantité
 F - Hot-prison - Hotte de maçon
 G - Vieux port du Languedoc - Prendra du bon temps
 H - Demeuré en retard de paiement
 I - Insecte vampire - Petite bourguignonne - Sous sol
 J - Son délit influe sur ses actions - Bétaillère pour un crack
 K - Extirpe - Dans les formes
 L - A compter désormais - Hardis

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°826

renonce- ment à l'hérésie amabilité	↓	répand ses idées pénible- ment	↓	abri de toile arrière- gorge	↓	mauvais élèves endormir	↓	se secouait chrome à l'amphi	↓	appro- fondies	↓	unités informa- tiques tiennent	↓
↓		↓		↓		↓		↓		image de solidité atome électrisé	↓	↓	
déli- mitaient peintres modernes	→												
↓								déquiste	→				
								rarement	↓				
bien cultes	→					arbres à pignes	→					demeu- rée	
décorée	↓					ronqueur	↓			genre de lentilles	→	↓	
					beau- coup étrégni- rent	↓				infaillible	↓		
c'est le titane	→		surélevée	→									perdus pour tous
soudés	↓		encou- ragea	↓	précis	→		égle- ment pic des Pyrénées	→				
instru- ments mettaient à l'abri	→				pronom pour lui	↓		chanson	→		il vaut un tour	→	
↓								répandue ça et là	↓		obstacle	↓	
										but d' acouïen point cardinal	→		
enrichis- sant	→	groupe étoilé quette- raient	→		variété de bolet vers marins	→				produit d'efforts	→		
↓		↓			↓					total	↓		
ôter la peau tours de mosquées	→					circulaire	→				appris	→	
↓						tape des pieds	↓				volet roulant	↓	
								enivrées	↓	soutien de soc étain en réaction	↓		
coordi- nation métal de ruée	→				mis sur cassette outils de coupe	→							
↓													
		lieu remarqué dite avec peine	↓					peintre célèbre maladie juvénile	→				
temps de vie	→					divisible par deux rapport de cercle	→			roue à gorge sinistres initiales	→		
altier	↓												
					monts pointus armée d' autrefois	→				point de la rose	→		signe musical
saisies de force	→				↓					existe	↓		
jointes	↓											chlore symbolisé l'argent du labo	→
						apparues	→					bière anglaise	↓
essayée	→							périodes de forma- tion	→				

Solution

Sudoku n°2126

3	8	2	6	7	1	5	9	4
5	6	4	9	8	2	3	1	7
9	7	1	5	3	4	8	2	6
2	9	3	1	5	7	4	6	8
1	5	6	4	9	8	7	3	2
7	4	8	2	6	3	1	5	9
4	1	5	7	2	6	9	8	3
8	2	9	3	4	5	6	7	1
6	3	7	8	1	9	2	4	5
7	6	2	4	3	5	1	8	9
5	3	8	7	9	1	4	6	2
1	9	4	8	2	6	5	3	7
9	4	2	3	5	6	8	1	7
3	6	7	1	2	8	4	5	9
1	8	5	9	7	4	3	2	6
6	2	8	4	9	5	7	3	1
4	3	9	2	1	7	6	8	5
5	7	1	8	6	3	2	9	4
7	9	3	5	4	2	1	6	8
2	1	4	6	8	9	5	7	3
8	5	6	7	3	1	9	4	2

Mots Croisés n°2126

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	V	E	R	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	O	D	O	R	I	F	E	R	A	N	T	E
3	L	O	U	E	E	T	R	O	I	E		
4	A	M	E	N	O	T	E	N	T	D		
5	T	R	A	T	I	E	R	I	D	E		
6	I	M	A	G	E	S	A	I	E	U		
7	L	A	I	E	E	R	G	S	M	U		
8	I	L	E	M	A	I	E	V	E	R		
9	T	E	N	D	E	U	R	F	A	N	E	
10	E	S	T	E	R	A	M	A	N	T	S	

Grille géante n°826

•	A	•	M	•	T	•	A	•	R	•	C	•	O
•	O	•	B	•	L	•	I	•	G	•	N	•	O
•	J	•	U	•	B	•	A	•	L	•	O	•	C
•	C	•	U	•	R	•	O	•	T	•	E	•	S
•	P	•	A	•	R	•	I	•	E	•	S	•	E
•	T	•	I	•	E	•	S	•	R	•	E	•	S
•	L	•	O	•	S	•	I	•	L	•	A	•	I
•	E	•	N	•	S	•	E	•	M	•	U	•	N
•	R	•	E	•	M	•	U	•	N	•	E	•	R
•	M	•	E	•	T	•	E	•	R	•	E	•	T
•	O	•	R	•	A	•	G	•	E	•	S	•	E
•	F	•	I	•	E	•	P	•	I	•	A	•	C
•	U	•	N	•	I	•	E	•	S	•	T	•	A
•	T	•	E	•	S	•	T	•	E	•	S	•	E

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOXE : Mourad Meziane désigné membre de la commission des entraîneurs de l'AIBA

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, fait son entrée à la Commission des entraîneurs de l'Association internationale de boxe (AIBA), a appris l'APS lundi de l'intéressé. La désignation de Mourad Meziane intervient suite à la décision prise lors des travaux du Comité exécutif de l'AIBA, présidé par le patron de l'instance internationale, l'Ouzbek Gafur Rakhimov.

«J'ai le plaisir d'annoncer que les membres du Comité exécutif de l'AIBA ont décidé de vous désigner au sein de la Commission des entraîneurs de l'instance internationale. Je suis persuadé qu'avec vos connaissances et votre expérience, vous contribuerez de manière efficace aux activités de cette commission.

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans ce nouveau poste et je suis impatient de travailler étroitement avec vous.», lit-on sur la décision signée par Gafur Rakhimov. Outre la désignation de Mourad Meziane, le Comité exécutif a intronisé également l'Algérien Hocine Oucherif au sein de la Commission médicale.

TENNIS / TOURNOI DE MIAMI : Victoire à l'arraché de Pliskova face à Putintseva

La joueuse de tennis tchèque Karolina Pliskova, 7^e mondiale, a arraché difficilement sa qualification pour les quarts de finale du tournoi de Miami en battant la Kazakhe Yulia Putintseva 2-6, 6-3, 7-5, lundi.

Pliskova a été mise à rude épreuve par la 44^e mondiale qui a remporté la première manche en 32 minutes et qui s'est offert quatre balles de break dans la manche décisive, mais n'en a concrétisé qu'une. En quarts de finale, Pliskova sera opposée à sa compatriote de 19 ans, Markéta Vondrousov (59^e).

TOUR DE CATALOGNE (1^{ÈRE} ÉTAPE) : Victoire en solitaire du Belge Thomas De Gendt (Lotto-Soudal)

Le Belge Thomas De Gendt (Lotto Soudal) a remporté en solitaire la 1^{ère} étape du Tour de Catalogne, une boucle de 164 kilomètres avec départ et arrivée à Calella, sur la côte catalane, au nord-est de Barcelone.

De Gendt a franchi la ligne avec 2 min 38 sec d'avance sur l'Allemand Maximilian Schachmann (Bora), arrivé deuxième avec quelques dizaines de mètres d'avance et 3 sec sur le peloton réglé par le Slovène Grega Bole (Bahrein).

De Gendt faisait partie de l'échappée de six coureurs qui s'est formée peu après le départ. Après avoir faussé compagnie à ses compagnons, il a compté jusqu'à 4 minutes d'avance sur ses poursuivants.

APS

ARTS MARTIAUX L'Irlandais McGregor, star des arts martiaux mixtes, tire sa révérence

L'Irlandais Conor McGregor, star des arts martiaux mixtes (MMA), a annoncé lundi qu'il mettrait, à 30 ans, un terme à sa carrière dans ce sport de combat où tous les coups sont permis ou presque.



"J'ai décidé de me retirer ce jour du sport autrefois connu sous le nom d'arts martiaux mixtes", a-t-il écrit sur son compte Twitter. "Je souhaite le meilleur à mes anciens collègues pour leurs compétitions à venir", poursuit-il. Cette annonce a suscité beaucoup de scepticisme parmi les amateurs de MMA qui n'ont pas oublié que McGregor avait déjà annoncé en avril 2016 qu'il prenait sa retraite sportive.

McGregor, surnommé "The Notorious" (Le Célèbre) a longtemps été la figure de

proue de l'UFC (Ultimate Fighting Championship), le principal organisateur de combats MMA aux États-Unis. Il a détenu le titre UFC des poids plumes de 2015 à 2016 et des poids légers de 2016 à 2018. Mais c'est en participant à un combat controversé de boxe anglaise face à la légende américaine Floyd Mayweather, en août 2017 à Las Vegas, qu'il a accédé à une notoriété mondiale et à la richesse. L'Irlandais, spectaculaire et provocateur, aurait touché plus de 30 millions de dollars (26,5 M EUR)

pour ce combat qu'il a perdu par arrêt de l'arbitre à la 10^e reprise. Depuis, McGregor a fait son retour dans un octogone, le ring de MMA, et s'est incliné face au Russe Khabib Nurmagomedov, sa quatrième défaite pour 21 victoires en MMA. Il a eu maille à partir avec la justice américaine à deux reprises. En avril 2018, il avait blessé deux combattants à New York après une conférence de presse de Nurmagomedov et de l'UFC à laquelle il n'était pas invité. Il avait plaidé coupable de trouble à l'ordre pu-

blic, ce qui lui a évité un procès et la prison. Il avait accepté d'effectuer des travaux d'intérêt général et de suivre une formation à la maîtrise de soi. Début mars, il a de nouveau été arrêté, à Miami (Floride) après un incident devant une discothèque. Il est accusé d'avoir volé le téléphone portable d'un homme qui voulait le prendre en photo et d'avoir détruit l'appareil en le piétinant avant de s'enfuir avec. Il avait été remis en liberté après le paiement d'une caution de 12.500 dollars.

LUTTE/ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UWW-AFRICA : Approbation des bilans moral et financier 2018

Les membres de l'assemblée générale de l'Union africaine de la lutte (UWW-Africa), ont adopté les bilans moral et financier de l'année 2018 ainsi que le plan d'action 2019, lundi à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prévus du 26 au 31 mars à Hammamet en Tunisie. Le président

de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebbah, a pris part aux travaux en sa qualité de secrétaire général de l'instance africaine, en présence du président de l'UWW-Africa, le Marocain Fouad Meskout.

Organisée à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte, cette assemblée a vu également le dépôt

de candidatures pour l'organisation des championnats d'Afrique 2022 et 2023. Cinquante-six (56) athlètes des sélections algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prendront part du 26 au 31 mars à Hammamet (Tunisie) aux championnats d'Afrique de lutte qui verront la participation de pas moins de 375 athlètes.

VOLLEY-BALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DAMES : Les Egyptiennes d'Al-Ahly remportent le trophée



La formation égyptienne d'Al-Ahly du Caire a remporté

le Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball féminin,

en s'imposant devant son homologue tunisien du CF Carthage sur le score de 3 sets à 1 (21-25, 25-15, 25-11, 25-19), en finale disputée lundi au Caire. C'est la dixième trophée africain pour les volleyeuses égyptiennes qui détiennent le record de titres remportés devant l'équipe kenyane de Pipeline (6). La 3^e place est revenue Kenyans de Pipeline qui ont battu les Algériennes du GS Pétroliers 3 sets à 0 (22-25, 17-25, 18-25). Le GS Pétroliers éliminé en demi-finale par le CF

Carthage 3 sets à 1 (25-23, 24-26, 16-25, 24-26), avait battu en quart de finale Prisons du Kenya 3 sets à 1 (25-18, 25-20, 22-25, 25-21). 17 clubs répartis en 4 groupes (A, B, C, D) ont pris part à cette édition qui s'est disputée du 15 au 25 mars dans la capitale égyptienne.

Match de classement (3-4 places) :
GS Pétroliers (Algérie) - Pipeline (Kenya) 0-3

Finale
CF Carthage (Tunisie) - Al-Ahly du Caire (Egypte) 1-3.

BADMINTON : Tour final du critérium national des jeunes talents les 29 et 30 mars à Chlef

Le tour final du critérium national des jeunes talents de badminton filles et garçons aura lieu vendredi et samedi prochain à la salle omnisports du centre régional de regroupement des équipes nationales à Chlef, a-t-on appris mardi

auprès de la fédération algérienne de badminton. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Chlef de badminton en collaboration avec la FAB, verra la participation des jeunes pongistes des catégories U13,

U15 et U17 qui se sont qualifiés lors des deux tours nationaux des poules centre-Ouest et centre Est. La première journée de ce tour final, sera consacrée rencontres éliminatoires des trois catégories, tandis que les finales auront lieu samedi.

CHAMPIONNAT ALLEMAND DE FOOTBALL/ SCHALKE 04 : Bentaleb toujours mis à l'écart

Le nouvel entraîneur de Schalke 04 (Div.1 allemande de football) le Néerlandais Huub Stevens a affirmé que la sanction infligée au milieu international algérien de Nabil Bentaleb est toujours d'actualité.



« Je l'ai félicité (ndlr, naissance de ses jumeaux), mais la situation est la même », a affirmé le coach de la formation de la Ruhr, cité mardi par le médias Bild. Bentaleb a expliqué les raisons de son absence via son Twitter, en annonçant la naissance de ses jumeaux. L'ancien joueur de Tottenham (Angleterre) a été écarté de l'équipe

première de Schalke 04 et prié de s'entraîner avec les U23 du club jusqu'à nouvel ordre. Le joueur algérien Bentaleb avait été très souvent titulaire indiscutable avec l'équipe première, 15e de Bundesliga et humilié 7-0 par Manchester City mardi en Ligue des champions. Il n'a pas été convoqué par le sélectionneur national Djamel Bel-

madi pour les deux matches de ce mois de mars : vendredi dernier face à la Gambie (1-1) en clôture des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, et en amical ce mardi face à la Tunisie à Blida (20h45) « A l'instar d'autres joueurs, considérés pourtant comme des cadors de la sélection, Bentaleb, est un joueur

que nous connaissons bien. Il était souvent en sélection.

C'est juste le seul moment de pouvoir voir un maximum de joueurs.

Dans son secteur de jeu, je vais superviser d'autres éléments avant de prendre une décision », a expliqué Belmadi, laissant la porte ouverte à sa participation à la CAN 2019.

EURO-2020 (QUALIFICATIONS) RACISME : Procédure disciplinaire de l'UEFA contre le Monténégro

L'Union européenne de football (UEFA) a ouvert une procédure disciplinaire contre le Monténégro pour des « comportements racistes » de ses fans lors de la réception de l'Angleterre (1-5), lundi en qualifications de l'Euro-2020 de football. L'UEFA a précisé que ses instances disciplinaires se prononceront le 16 mai sur ce dossier.

Le Monténégro est également poursuivi pour des jets d'objets, utilisation d'engins pyrotechniques, troubles à

l'ordre public et blocage d'escaliers par ses supporters. L'attaquant de Manchester City Raheem Sterling, après avoir marqué le cinquième but anglais, s'était dirigé vers des spectateurs monténégrins en agitant son index. Sur la chaîne Sky Sports, il a dit vouloir « leur montrer qu'il en faut plus que ça pour nous perturber et nous arrêter.

On est en 2019 maintenant, je n'arrête pas de le répéter. C'est regrettable

de voir que ça continue et on peut seulement sensibiliser les gens à cette situation ». Les sélectionneur anglais Gareth Southgate a assuré avoir entendu des chants racistes.

« J'ai clairement entendu des insultes envers Danny Rose quand il a été averti en fin de match. Il n'y a aucun doute dans mon esprit, cela a eu lieu. Nous allons nous assurer que cela sera rapporté à l'UEFA car ce n'est pas acceptable », a-t-il regretté.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL/ PRÉ-SAISON : Manchester City disputera un tournoi en Chine en juillet

Manchester City (Premier league anglaise de football) où évolue le milieu international algérien Riyad Mahrez, disputera un tournoi amical de pré-saison en Chine du 17 au 20 juillet prochain, a annoncé le champion d'Angleterre ce mardi sur son site officiel. Les « Citizens » ont offici-

cialisé leur participation à l'édition 2019 du Premier League Asia Trophy, un tournoi amical disputé tous les deux ans en Asie par les clubs de l'élite anglaise. La formation de Pep Guardiola retrouvera ainsi Newcastle, West Ham et Wolverhampton pour des matches disputés à Nankin et

Shanghai. « Nous sommes ravis de retourner en Chine et de prendre part au Premier League Asia Trophy. La Chine est un lieu privilégié pour City. C'est là que Pep Guardiola a commencé son mandat à City en 2016 et que nous avons un grand nombre de fans passionnés à travers le pays », a

déclaré le directeur général du club, Omar Berrada, dans un communiqué. Qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions, Manchester City occupe la 2e place au classement avec 74 points, mais avec un match en moins, derrière le leader Liverpool (76 points).

ALGÉRIE-TUNISIE (AMICAL) : Les Aigles de Carthage à pied d'œuvre à Blida

La sélection tunisienne de football a rallié ce lundi, à bord d'un vol spécial, la ville de Blida où elle affrontera en match amical son homologue algérienne, mardi 26 mars au stade Mustapha-Tchaker à partir de 20h45. La délégation tunisienne est composée de vingt (20) joueurs dirigés par le sélectionneur français Alain Giresse.

Une seule séance d'entraînement est programmée à Blida. Le Onze tunisien est amoindri par l'absence des joueurs de l'Espérance : Aymen Ben Mohamed, Anice Badri, Taha Yassine Khenissi et des deux joueurs de l'Etoile du Sahel : Wajdi Kech-

rida et Mohamed Amine Ben Amor. Ces éléments ont rejoint leurs clubs respectifs engagés en supercoupe d'Afrique des clubs pour l'Espérance face au Raja Casablanca le 29 mars à Doha et en demi-finale retour de la coupe arabe des clubs pour l'Etoile face à El Merrikh du Soudan le même jour à Oum Dorman. L'équipe tunisienne a bouclé avec succès, vendredi dernier, les qualifications pour la CAN-2019, en remportant un large succès sur l'Eswatini (ex-swaaziland) 4-0 au stade olympique de Radès pour le compte de la 6e et dernière journée du groupe D. De son côté, la sé-

lection algérienne a terminé leader de son groupe malgré le nul concédé face à la Gambie (1-1) vendredi dernier à Blida en clôture des éliminatoires de la CAN 2019. Les 20 joueurs tunisiens retenus pour le match face à l'Algérie : Farouk Ben Mustapha, Mouez Hassen, Aymen Mathlouthi, Mohamed Drager, Larry Azouzi, Rami Bedoui, Yassine Meriah, Syam Ben Youssef, Ali Maaloul, Oussema Haddadi, Ferjani Sassi, Ghazi Ayadi, Houssein Habbassi, Bilal Saidani, Naim Sliiti, Seifeddine Khaoui, Bassem Srafi, Youssef Msakni, Firas Chawat et Yassine Chammakhi.

TENNIS: Fin de série pour la Canadienne Bianca Andreescu, contrainte à l'abandon à Miami

La Canadienne Bianca Andreescu, qui restait sur une impressionnante série de dix victoires consécutives, a été contrainte à l'abandon durant son match des 8e de finale du tournoi de Miami, lundi. La nouvelle sensation du tennis féminin était menée 6-1, 2-0 face à l'Estonienne Anett Kontaveit, quand elle a décidé d'abandonner. La WTA a précisé par la suite que « le motif de son abandon était une blessure à l'épaule droite ». La Canadienne d'origine roumaine, 24e mondiale, a fait sensation à Indian Wells en remportant son premier titre à 18 ans, avec le statut d'invitée (« wild card »), du jamais vu dans l'histoire du tournoi californien. Elle avait commencé l'année 2019 au-delà de la 150e place mondiale, mais avait déjà fait parler d'elle en atteignant la finale du tournoi d'Auckland avec des victoires face à l'Américaine Venus Williams et à la Danoise Caroline Wozniacki. Andreescu a remporté 31 matches cette saison, plus qu'aucune autre joueuse du circuit. Elle a notamment battu l'Allemande Angelique Kerber, ancienne N.1 mondiale, à deux reprises en une semaine, en finale à Indian Wells (6-4, 3-6, 6-4) et au 3e tour à Miami (6-4, 4-6, 6-1) samedi.

TENNIS: La Tchèque Petra Kvitová file en quarts de finale à Miami

MIAMI, 25 mars 2019 (APS) - Le N.2 mondiale Petra Kvitová s'est facilement qualifiée pour les quarts de finale du tournoi de Miami en battant la Française Caroline Garcia, 21e au classement WTA, 6-3, 6-3, lundi.

La Tchèque, finaliste de l'Open d'Australie en janvier, sera opposée au prochain tour à l'Australienne Ashleigh Barty, 11e mondiale. Avec l'élimination de la Japonaise Naomi Osaka dès le 3e tour, Kvitová lui prendra la première place mondiale si elle remporte le titre.

TENNIS: Le Suisse Roger Federer se rassure au 3e tour à Miami

Le Suisse Roger Federer s'est facilement qualifié pour les 8e de finale du Masters 1000 de Miami en surclassant lundi le Serbe Filip Krajinovic (103e) 7-5, 6-3 après une heure et 31 minutes de jeu. N.1 mondial, désormais 5e au classement ATP, laborieusement vainqueur du Moldave Radu Albot (4-6, 7-5, 6-3) pour son entrée en lice samedi, a cette fois été particulièrement solide sur son service avec 14 aces. Son prochain adversaire sera le Russe Daniil Medvedev (15e) ou l'Américain Reilly Opelka (58e). Federer, 37 ans, est en quête de son 101e titre sur le circuit ATP, son quatrième à Miami.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (QUARTS DE FINALE) :

Le CS Constantine sanctionné d'un match à huis clos (club)

La Confédération africaine de football (CAF) a infligé un match à huis clos au CS Constantine, qui accueillera du coup l'ES Tunis en l'absence de son public, le samedi 6 avril (17h00) en quarts de finale (aller) de la Ligue des champions, a annoncé ce lundi le club pensionnaire de Ligue 1 sur sa page Facebook.

Le champion d'Algérie sortant a souligné qu'il va déposer un recours, selon la réglementation en vigueur. La seconde manche se jouera le samedi 13 avril au stade olympique de Radès à Tunis (17h00). Le CSC, dont il s'agit d'une qualification historique à ce stade de l'épreuve, a bouclé la phase de poules (Gr.C) à la 2e place avec 10 points, derrière leader du TP Mazembe (11 points).

En cas de qualification, le représentant algérien affrontera en demi-finale le vainqueur de la double confrontation entre les Tanzaniens de Simba SC et les Congolais de TP Mazembe.

EQUIPE PORTUGAISE DE FOOTBALL : Cristiano Ronaldo rassurant sur sa blessure

L'attaquant vedette de l'équipe portugaise de football Cristiano Ronaldo, sorti sur blessure lundi soir contre la Serbie (1-1) en qualifications à l'Euro-2020, s'est montré rassurant.

« Il faut voir dans 24 à 48 heures, je ne suis pas inquiet. Je connais mon corps et dans deux semaines je serai prêt à rejouer. Je veux être avec la sélection dans les prochains matchs. J'étais absent huit mois parce que j'avais besoin de temps pour m'adapter à ma nouvelle vie », a affirmé Ronaldo, cité par L'Equipe. « CR7 », qui venait de faire son retour en sélection vendredi après neuf mois de pause, s'est blessé tout seul sur une accélération après avoir ressenti des douleurs à la cuisse droite. Il a cédé sa place à la 31e minute de jeu.

« L'équipe a tout fait pour gagner. Nous avons dominé, nous avons créé des occasions mais que le ballon ne veut pas rentrer, il n'y a rien à faire. Avec l'Ukraine c'était déjà comme ça. Je repars avec le sentiment que la sélection a bien fait les choses et que tout reste ouvert dans la qualification », a-t-il ajouté.

Le Juventus Turin, où Cristiano Ronaldo a signé l'été dernier, se rendra aux Pays-Bas pour défier l'Ajax à Amsterdam le 10 avril en quarts de finale (aller) de la Ligue des champions. La seconde manche se jouera à Turin le 16 avril.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINAL RETOUR) MCO-CSC : Large campagne lancée pour inciter les fans oranais à revenir au stade

Une large campagne via les réseaux sociaux et à laquelle participent l'entraîneur du MC Oran, Jean-Michel Cavalli et ses joueurs, a été lancée incitant les supporters de ce club à revenir au stade pour aider leur équipe dans son double challenge: assurer le maintien en Ligue 1 de football et remporter la Coupe d'Algérie.

La campagne, enclenchée il y a quelques jours, vise à remobiliser les supporters locaux qui ont déserté le stade «Chahid Ahmed Zabana» depuis que leur équipe enchaîne les contre-performances leur valant de chuter en bas du classement, les «Hamraoua» devançant de deux points seulement le 13e et premier potentiel relégable, le CR Belouizdad.

L'entraîneur Cavalli, qui a succédé à Omar Belatoui il y a quelques semaines mais sans provoquer encore le déclic attendu, a estimé que les supporters mouloudéens sont plus que jamais appelés à revenir en masse au stade pour «encourager leurs joueurs et non les insulter, surtout en cette période difficile que traverse le club».

Tout le monde d'ailleurs attend avec curiosité la réaction des fans du club phare de la capitale de l'Ouest du pays dès ce jeudi à l'occasion de la réception du CS Constantine (17h00) en quarts de finale re-



tour de la Coupe d'Algérie. Cavalli, qui tient à offrir un cinquième sacre au MCO dans cette épreuve populaire après 23 ans de disette, a lancé la préparation de ce rendez-vous depuis vendredi passé.

Il axe beaucoup sur le plan psychologique surtout que les siens restent sur une sévère

défaite sur le terrain de l'ES Sétif (4-1) en championnat. Après avoir accroché le CSC lors du match aller à Constantine soldé par un nul (1-1), les Oranais abordent la deuxième manche avec un léger avantage, même si jusque-là ils négocient mal leurs sorties à domicile en championnat, où ils ont obtenu

16 points seulement de 36 possibles. Côté effectif, le coach français pourrait miser sur la quasi-totalité de ses joueurs, à l'exception de l'international espoir, Boumediene Frifer, convalescent, alors que le latéral gauche Zineddine Mekkaoui, grippé, est annoncé incertain.

Le MC Oran en mini-stage avant la réception du CS Constantine

Le MC Oran effectue, à partir de mardi soir, un mini regroupement à Oran en perspective de la réception du CS Constantine, jeudi (17h00) en quart de finale retour de la Coupe d'Algérie, a-t-on appris du club de Ligue 1 de football.

Les Oranais avaient réussi à accrocher leur adversaire lors du match aller à Constantine (1-1). Mal logés en championnat où ils luttent pour leur maintien parmi l'élite, les «Hamraoua» tablent énormément sur l'épreuve populaire pour sauver leur saison.

Les préparatifs pour cette deuxième manche face au champion d'Algérie en

titre ont commencé vendredi passé sous la houlette de l'entraîneur, Jean-Michel Cavalli, en poste depuis quelques semaines.

Le technicien français mise énormément sur l'apport du public oranais pour valider son billet pour le dernier carré. Il a d'ailleurs participé dans la campagne lancée sur la toile en direction des supporters mouloudéens l'incitant à revenir au stade qu'ils ont boudé depuis quelques temps. Le MCO, dont le dernier trophée remonte à 1996 lorsqu'il avait remporté la Coupe d'Algérie, a réussi rarement cette saison sur son terrain en championnat.

La preuve, l'équipe a obtenu 16 points de 36 possibles. Elle reste aussi sur trois nuls et une défaite lors de ses quatre dernières sorties au stade «Chahid Ahmed Zabana» en championnat. Malgré cela, l'entraîneur Cavalli, qui est à son deuxième passage au MCO, se montre optimiste quant aux capacités de ses joueurs de relever le défi. Face au CSC, l'ancien sélectionneur d'Algérie aura l'embarras du choix pour composer son onze entrant, puisque l'on note seulement deux déflections, à savoir, le latéral gauche, Zineddine Mekkaoui, grippé, et l'attaquant Boumediene Frifer, blessé.

OUARGLA: Réception de trois nouveaux stades de 5.000 places avant juillet (DJS)

Trois (3) nouveaux stades de football, d'une capacité de 5.000 places chacun, seront réceptionnés avant la fin du premier semestre de l'année en cours dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier des responsables du secteur.

Appelées à renforcer les installations sportives et juvéniles existantes et promouvoir la pratique sportive en milieu de jeunes, ces structures, actuellement à plus de 90% d'avancement de leurs chantiers, sont implantées dans les communes d'Aïn-Beïda, Témacine et Mégarine, a précisé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Boubekour Chetouna.

Le même responsable a fait part, par ailleurs, de la réception, à la même échéance, de deux (2) piscines semi-olympiques dans les communes d'El-Hedjira et Taïbet, en plus

d'une piscine de proximité dans la commune de Sidi-Slimane (Touggourt).

Ceci, en plus de la réception prochaine d'un lycée sportif, dans le cadre du pôle sportif à Ouargla, dont les travaux de réalisation ont dépassé le taux de 90% pour être, une fois opérationnel, au service de la promotion de la pratique sportive dans la région, a-t-il ajouté.

Le nouveau pôle sportif d'Ouargla comprend, outre ce lycée, une auberge de 50 lits et une salle omnisports (en phase de finalisation), a ajouté M.Chetouna en citant aussi le projet d'une Maison de jeunes dans la commune de Hassi-Benabdel et d'un bassin de natation au ksar d'Ouargla.

Le secteur de la jeunesse a enregistré ces deux dernières années un bon développement que ce soit en termes d'activités juvéniles et sportives que des

installations à travers la wilaya qui totalise un nombre de 112 structures, dont des auberges, des stades, des centres cultu-

rels, des salles de sports, des piscines, et d'autres structures de proximité, selon le DJS.

EURO-2020 (QUALIFICATIONS/ 2E JOURNÉE) ESPAGNE : Luis Enrique ne dirigera par la «Roja» à Malte

Le sélectionneur de l'équipe espagnole de football Luis Enrique Martinez, n'a pu diriger la «Roja» hier mardi à Malte, lors de la deuxième journée des qualifications de l'Euro-2020, pour «raisons familiales de force majeure», a indiqué mardi la Fédération espagnole de football (RFEF).

«Luis Enrique Martinez, notre sélectionneur national, sera absent du match de ce soir pour des raisons familiales de force majeure», a annoncé la RFEF dans un communiqué. C'est son adjoint, Robert Moreno, qui dirigera l'équipe. Difficile vainqueur vendredi face à la Norvège (2-1), l'Espagne cherchera à retrouver la confiance et l'efficacité à Malte, un adversaire bien plus faible sur le papier (182e au classement Fifa) mais qui a gagné son premier match des éliminatoires de l'Euro face aux Îles Féroé (2-1).

MILAN : UN NOUVEAU STADE EN PROJET

Le Milan AC et l'Inter Milan sont tombés d'accord pour la construction d'une nouvelle enceinte. San Siro, qui peut accueillir 80 000 spectateurs, devrait quant à lui être détruit. Dans son édition du jour, la Gazzetta dello Sport évoque l'entente qui a été trouvée entre les deux clubs milanais, dans l'optique du projet d'un nouveau stade. Ce dernier devrait être de 60 000 places, les deux formations continuant à évoluer au Giuseppe Meazza (le deuxième nom de San Siro), le temps des travaux.

LE REAL INSISTE POUR SADIO MANÉ

Alors que Sadio Mané est actuellement avec la sélection du Sénégal pour préparer la CAN 2019, le Real Madrid forcerait pour attirer le joueur de Liverpool dès cet été.

Sadio Mané s'éclate depuis quelques temps. Titulaire indiscutable dans une des meilleures équipes d'Europe, à Liverpool, le natif de Sédhiou, au Sénégal, a eu l'occasion de porter pour la quatrième fois de sa carrière le brassard de capitaine en sélection, samedi, face à Madagascar. Déjà qualifié pour la CAN 2019 avec les Lions de la Terranga, l'ancien joueur de Metz fait l'actualité en Europe.

Avec 53 buts en 111 matchs, Sadio Mané s'est vite imposé comme un des hommes forts de Liverpool. Le protégé de Jürgen Klopp, arrivé en 2016 pour 36 millions d'euros, est toute fois très convoité. Le Real Madrid porte un vif intérêt au joueur sénégalais depuis l'été dernier. Le joueur et le club madrilène avaient même conclu un accord l'an passé, mais rien n'avait abouti.

Toutefois, le Real Madrid n'aurait pas oublié Mané, et le retour de Zinedine Zidane sur le banc du club pourrait même accélérer les négociations. Comme le rapporte Marca, Liverpool pourrait toutefois être très demandeur au moment de laisser partir le Sénégalais. En effet, les dirigeants des Reds pourraient se servir du transfert de Coutinho au Barça (estimé à 150 millions d'euros) il y a un an et demi comme jurisprudence pour céder Sadio Mané.

Depay, destination Liverpool ?

Auteur de 2 buts et de 2 passes décisives avec les Pays-Bas lors des deux premiers matches éliminatoires pour l'Euro 2020 (Biélorussie 4-0 et Allemagne 2-3), Memphis Depay rayonne en sélection. Une performance qui, selon le Daily Mirror, a attiré l'œil du dernier finaliste de la Ligue des champions, Liverpool.

Ayant pour optique de doubler les postes de Mané, Salah et Firmino, les Reds auraient surveillé avec intérêt les prestations de l'attaquant lyonnais. Une nouvelle qui risque de ravir le Néerlandais qui, dans ses dernières déclarations, avait insisté sur son envie de jouer pour un grand club dans les années à venir. Par ailleurs, si le transfert venait à aboutir, le natif de Moordrecht pourrait aussi retrouver ses coéquipiers orange, Georginio Wijnaldum et Virgil van Dijk. Néanmoins, aucune offre n'a été encore émise de la part des Anglais pour le Lyonnais, sous contrat avec les Gones jusqu'en 2021.



Manchester United relance Koulibaly ?

Déjà intéressé l'été dernier, Manchester United pourrait relancer le défenseur du Napoli, Kalidou Koulibaly. Le défenseur sénégalais âgé de 27 ans ne serait pas contre un départ vers l'Angleterre dès l'été prochain.

Selon le quotidien anglais, Daily Mail, Manchester United envisagerait de relancer la piste menant au défenseur sénégalais, Kalidou Koulibaly. Les Red Devils avaient tenté leur chance l'été dernier mais s'était vu refuser leur offre par le club du Napoli. Cet intérêt pourrait être partie remise dès l'ouverture du prochain mercato estival.

Outre Manchester United, le Bayern Munich et à un degré moindre le Real Madrid seraient également intéressés. Pour le moment, le club italien veut profiter de la concurrence naissante pour augmenter le prix de son joueur. Le journal anglais croit savoir que le Napoli attendrait un minimum de 150 millions d'euros pour son international sénégalais.

TOTTENHAM : NOLITO CONVOITÉ ?

en fin de saison. Il n'en fallait pas plus à la presse anglaise pour lui trouver une future destination en Premier League. Selon le média anglais, TeamTalk, Tottenham songerait à recruter l'ailier espagnol, Nolito. Ce dernier a déjà évolué à Manchester City où il n'a pas réussi à s'imposer. Rentré en Espagne en 2017 quand il s'est engagé avec le FC Séville, le joueur serait désormais poussé vers la sortie au sein du club andalou. « S'ils ne me voient pas dans leurs projets futurs, je passerai à autre chose. » Le média britannique croit savoir que Mauricio Pochettino apprécie beaucoup le profil de l'ancien Citizens qui est désormais âgé de 32 ans. Il aurait l'avantage de ne pas coûter très cher et d'apporter de l'expérience à un groupe des Spurs qui reste jeune.

KINGSLEY COMAN DÉJÀ DE RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT

Forfait avec l'équipe de France, rentré à Munich avant l'heure, Kingsley Coman a repris l'entraînement ce mardi matin avec son club.

Kingsley Coman a repris l'entraînement ce mardi matin avec le Bayern Munich.

Une bonne nouvelle pour les Bavarois, qui devraient pouvoir compter sur le jeune ailier dès samedi, à Fribourg pour la

27e journée de Bundesliga (15h30). Un match encore une fois capital dans la course au titre, alors que les hommes de Niko Kovač sont au coude à coude avec le Borussia Dortmund de Lucien Favre.

Coman avait été contraint de déclarer forfait avec l'équipe de France après avoir ressenti des douleurs lombaires lors de l'échauffement en Moldavie. Un match qu'il devait débiter sur le flanc gauche de l'attaque, en compagnie d'Antoine Griezmann, Kylian Mbappé et Olivier Giroud. Il avait dû céder sa place à Blaise Matuidi à la dernière minute, avant de regarder ses partenaires l'emporter depuis le banc de touche (4-1).



CONFÉRENCE
DE SOLIDARITÉ AVEC LE
PEUPLE SAHRAOUIM. Lamamra
à Pretoria

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a pris part hier en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la Conférence internationale de Solidarité avec le peuple du Sahara occidental qui se tient à Pretoria. Les travaux de cette conférence, organisée à l'initiative de la Communauté de développement des Etats de l'Afrique Australe (SADC), ont été marqués par de fortes déclarations en soutien à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Les principes qui ont présidé à la décolonisation de l'Afrique ont été largement mis en avant par les participants qui ont unanimement exprimé leur «attachement au parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental». Co-présidée par les présidents sud-africain et namibien, la Conférence de Pretoria a été marquée par la participation de nombreux Chefs d'Etat et de gouvernement dont notamment les Présidents du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, d'Ouganda, Yoweri Museveni, et du Lesotho ainsi que de plusieurs délégations conduites par des Vice-Présidents et des ministres des Affaires étrangères. Sont également présents d'anciens présidents comme Olusegun Obasanjo du Nigeria ainsi que des délégations de haut niveau de pays non africains notamment Cuba, représenté par sa Vice-présidente, Nicaragua, Venezuela et Timor Leste. Y prennent aussi part, plusieurs partis issus des mouvements de libération en Afrique, notamment le Congrès nationale africain (ANC - Afrique du Sud), SWAPO (Namibie), MPLA (Angola), FRELIMO (Mozambique), DPP (Afrique du Sud) ZANU-PF (Zimbabwe), et des organisations de la société civile africaine engagées sur la question sahraouie, notamment les aspects liés à la défense du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et sa souveraineté sur ses ressources naturelles ainsi que la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. Au terme de cette Conférence, les participants adopteront une déclaration solennelle en soutien à la cause sahraouie.

ARMÉE

Gaïd Salah :

«La solution à la crise est le recours à l'article 102 de la Constitution»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a soutenu hier que la solution de la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN.



«Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son

article 102», a-t-il affirmé lors d'une visite de travail et d'inspection dans la 4^e Région Militaire à Ouargla. L'article 102 dispose que «lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer

l'état d'empêchement». Le même article ajoute que le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du Président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du Chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante cinq (45) jours, le Président du Conseil de la Nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution...

DGSN:

Lancement d'une campagne de don du sang

La première phase de la campagne nationale de don de sang 2019 a été lancée, hier à Alger, au sein des rangs des éléments de la Sûreté nationale, et ce jusqu'au 28 mars, à l'occasion de la Journée maghrébine du don du sang.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide entre les différentes catégories de la société en vue de fournir cette matière vitale aux différents établissements hospitaliers pour la prise en charge des malades, a

déclaré à la presse le sous-directeur de la santé à la DGSN, Djilali Djani. «Toutes les mesures médicales nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette opération humanitaire», organisée par la DGSN trois fois par an, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS). La deuxième phase de la campagne nationale de don de sang sera lancée en juin prochain, à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang,

tandis que la troisième phase est prévue en octobre prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de don de sang, a fait savoir le même responsable, faisant état de «la collecte, annuellement, de plus de 15.000 poches de sang à répartir sur les différents hôpitaux publics».

«Près de 100.000 poches de sang ont été collectées, depuis le lancement de cette opération en 2008», a précisé M. Djani. Pour sa part, la directrice générale de l'ANS, Lilia Ould Kablia, a mis l'accent sur «la né-

cessité de renforcer cette action de solidarité, en vue d'assurer cette matière vitale et nécessaire, car les besoins des hôpitaux en sang sont en hausse continue, dans l'objectif de sauver des vies humaines».

L'ANS a réussi, l'année dernière, à collecter plus de 600.000 poches de sang au niveau national, et ce, avec la contribution des familles des patients ainsi que des donneurs, pour être distribuées aux différents établissements hospitaliers, a-t-elle rappelé.

APS

CYCLONE IDAI AU ZIMBABWE: Le SG du MAE signe le registre de condoléances

Le secrétaire général (SG) du ministère des Affaires étrangères (MAE), Noureddine Ayadi, a signé hier au siège de l'Ambassade du Zimbabwe à Alger, le registre de condoléances, suite au cyclone dévastateur Idai qui a frappé plusieurs pays d'Afrique équatoriale dont le Zimbabwe, provoquant d'importants dégâts dans les infrastructures publiques et les biens privés», a écrit le SG sur le registre, ajoutant qu'«en cette douloureuse épreuve, je vous présente au nom du Gou-

vernement algérien et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées ainsi que l'expression de mes profonds sentiments de compassion et de solidarité».

«En cette pénible circonstance, je ne puis que compatir à la douleur et à la peine des familles des victimes, espérant que l'expression de nos condoléances fraternelles contribuerait à les armer de patience, de courage et de volonté, en vue de faire face à ce malheur», a-t-il poursuivi. «Je tiens, également, à m'incliner à la mémoire des victimes et réitérer la solidarité de l'Algérie avec le Zimbabwe ami, en étant profondément convaincu que vous réussirez à surmonter cette tragédie avec courage, foi et patience», a-t-il conclu.

DIPLOMATIE

M. Abdul Kareem Toma Mehdi Kaab nouvel ambassadeur de la République d'Irak en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Abdul Kareem Toma Mehdi Kaab, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Irak auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire, a indiqué hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE: 7 bombes artisanales détruites à Tébessa



Sept (7) bombes de confection artisanale, ont été détruites lundi, lors d'une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tébessa, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Tébessa (5^e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 25 mars 2019, sept (7) bombes de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs et, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les services de la Sûreté nationale

«a arrêté, à Tamanrasset (6^e RM), deux (2) narcotrafiquants en leur possession (57.360) kilogrammes de kif traité», tandis que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes «ont intercepté six (6) contrebandiers et saisi (26.420) paquets de cigarettes, (1.824) unités de feux d'artifices et (808) comprimés psychotropes, et ce, lors d'opérations distinctes à Ouargla, Biskra (4^e RM) et Tébessa (5^e RM)». En outre, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à Djanet (4^e RM), trois (3) orpailleurs et saisi onze (11) groupes électrogènes, dix (10) mini-concasseurs de pierres et divers objets», rapporte également le communiqué du MDN.

APS